

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.
Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

M. ERNEST VAN ELEWYCK †

Censeur de la Banque Nationale de Belgique

M. Ernest Van Elewyck, Censeur de la Banque Nationale de Belgique, est décédé à Bruxelles, le 26 septembre dernier.

Aux funérailles, M. le Gouverneur, après avoir présenté à la famille les condoléances de la Banque, a prononcé l'éloge funèbre du défunt.

« Lorsqu'au moment de la réforme monétaire, la Banque Nationale de Belgique eut reçu son nouveau statut, qui renforçait son autonomie en appelant dans ses conseils les représentants des grands corps économiques de la nation, M. Ernest Van Elewyck fut présenté aux suffrages de notre assemblée générale par le Conseil Supérieur de l'Industrie et du Commerce et élu censeur à une grande majorité le 13 décembre 1926.

Aucun choix n'était plus indiqué; aucun ne justifiait davantage la hardiesse de notre législation bancaire nouvelle, qui, la première dans le monde, réalisait ce progrès considérable d'associer directement les milieux industriels et commerciaux, agricoles et ouvriers à la gestion de l'Institut d'émission.

C'est qu'à une longue et honorable pratique des affaires, à une vaste expérience commerciale, à l'accomplissement distingué de grands mandats publics, M. Van Elewyck associait les plus beaux dons : une vive intelligence, une science économique et financière remarquable et ce goût des idées générales, ce respect des convictions d'autrui, cette curiosité et cette courtoisie intellectuelles, qui sont la marque de l'humanisme et le charme de la haute culture.

Malgré sa grande activité pratique, M. Van Elewyck a beaucoup écrit. Je me souviens d'avoir lu, dès 1894, avec un vif intérêt son livre sur les *Salaires et la Protection*, et plus tard celui qu'il appela les *Théories dangereuses*; et aussi, à diverses époques, ses études sur les *Ports intérieurs*, sur les *Unions de Crédit*, sur le *Congo*, et nombre d'articles et de discours consacrés à défendre cette politique de liberté commerciale, à laquelle il était passionnément attaché. Cette foi, l'âge ne l'avait pas affaiblie. Tout récemment encore, il me disait que la liberté économique avait fait la richesse et la grandeur de notre pays et que ceux qui l'avaient défendue et instaurée pouvaient attendre tranquillement le jugement de l'histoire : « Il en est de cette liberté, ajoutait-il, comme des autres libertés; c'est trop tard qu'on apprend qu'il en coûte de les sacrifier. »

La même largeur d'esprit, qui le portait vers les solutions de liberté, lui faisait aimer les arts. Ce négociant avisé, ce président du Tribunal de Commerce et de la Chambre de Commerce de Bruxelles cultivait avec ferveur les lettres; jeune, il avait été du petit groupe qui encouragea les écrivains de *La Jeune Belgique* au brillant renouveau de notre littérature d'expression française. Plus tard, son style alerte avait gardé quelque souvenir de ces bonnes fréquentations, malgré que ses sujets fussent plus arides.

Ami de Luzzati, d'Emile de Laveleye, de Michel Chevalier, d'Yves Guyot, Van Elewyck se réclamait de l'école classique d'économie politique, mais il le faisait sans étroitesse ni dogmatisme; il aimait la classe ouvrière et comprenait que le développement de la grande industrie eût rendu nécessaire la législation sociale; c'est ainsi qu'au congrès économique d'Anvers, où je fis en 1894 sa connaissance, il ne s'était pas associé aux attaques injustes dont le principe de cette politique généreuse était encore l'objet.

Non content de poursuivre ses études générales dans le domaine du commerce international et du mouvement ouvrier, il s'était de tout temps vivement intéressé aux problèmes du crédit et de la monnaie.

Les controverses passionnées du monométallisme et du bimétallisme n'avaient pas de secret pour lui. N'avait-il pas traduit de l'anglais le livre d'Henri Gibbs : *Le Double Etalon* ?

En 1910, il avait étudié la crise monétaire et la crise des changes d'alors, dont les proportions étaient bien modestes. Mais son œuvre capitale, ce sont deux volumes savants, méthodiques et abondamment documentés, parus en 1913 et consacrés à la Banque Nationale de Belgique, à son histoire, son organisation, ses résultats. C'est un traité resté classique et que les spécialistes consultent encore avec fruit.

Il était donc admirablement préparé à ses fonctions de censeur. Aussi a-t-il depuis huit ans rendu à notre Institut les plus grands services. Tous ses collègues étaient devenus ses amis et dans les délibérations de nos Conseils, ses interventions étaient toujours précises, utiles et d'une grande sûreté d'information.

De relations exquises, d'esprit fin et vif, figure attachante et complexe, ami sûr et cordial, ayant au cours d'une belle vie de plus de quatre-vingts ans beaucoup vu et beaucoup retenu, Ernest Van Elewyck laisse parmi nous un souvenir excellent, que nous garderons avec une profonde reconnaissance et que nous continuerons à entourer de notre affection et de nos regrets, unanimes et émus. »

SOMMAIRE : La surproduction des diplômés en Belgique et à l'étranger, par M. Maurice Ansiaux. — Le commerce extérieur du Japon, par M. Paul Berryer. — Chronique : Les ligues du coin de terre en Belgique. Le recensement de l'industrie et du commerce au 31 décembre 1930. — Statistiques.

LA SURPRODUCTION DES DIPLOMÉS EN BELGIQUE ET A L'ÉTRANGER

par M. Maurice Ansiaux,

Professeur à l'Université de Bruxelles.

Il est généralement admis qu'à l'heure présente, le nombre des diplômés sortant des établissements de haut enseignement est disproportionné à l'importance de la demande des services qu'ils peuvent rendre en qualité. Cette opinion a gagné en force comme en diffusion depuis que la dépression économique s'est étendue sur le monde. On a déploré surtout que les ingénieurs se voient de moins en moins recherchés par les entreprises industrielles contraintes de réduire leur activité productrice et d'économiser le plus possible le concours des techniciens de formation universitaire. « Les ingénieurs, a dit avec raison le recteur d'une université belge, sont les grandes victimes de la crise. » Et non seulement les ingénieurs des mines et de l'industrie, mais encore les ingénieurs commerciaux ainsi que tous les licenciés des grandes écoles de commerce. Souffrent également de la pléthore les docteurs en droit, et même, dit-on parfois, les docteurs en médecine. Il semble enfin que les docteurs en sciences naturelles et mathématiques ou les docteurs en philosophie et lettres qui se sont préparés à l'enseignement moyen soient, eux aussi, trop nombreux. Partout surabondance. Le fait est loin d'être spécifiquement belge ou même purement européen. La surproduction des diplômés ne sévirait pas moins aux Etats-Unis; le professeur F. Stuart Chapin, de l'Université de Minnesota, a constaté l'existence du fléau jusque chez les sociologistes (1).

* * *

Il va sans dire que toutes ces affirmations, pour concordantes qu'elles soient, demandent à être contrôlées et précisées. Des recherches développées d'ordre statistique s'imposeraient à cette fin. Dès à présent, toutefois, il est possible de rassembler d'assez nombreux éléments de documentation qui méritent confiance et permettent de mesurer et d'expliquer le déséquilibre inquiétant qui règne entre offres et demandes de travail intellectuel supérieur dûment patenté.

Il est à propos de commencer l'examen des faits par la Belgique.

Nous avons choisi, comme terme de comparaison pour la période antérieure à la guerre, l'année acadé-

(1) Cf. F. STUART CHAPIN. *The present state of the profession in The American Journal of Sociology*, janvier 1934, pp. 508-509. Voyez aussi la réplique d'ELLSWORTH PARIS, *Too many Ph. D.'s?* *ib.*, pp. 509-512.

mique 1912-1913. Pour la période postérieure qui se prête malaisément à l'établissement de moyennes plus représentatives que les années isolées, nous citerons les données relatives aux années académiques 1923-1924 (celle-ci suffisamment éloignée de la fin de la guerre et précédant la période de haute conjoncture économique) et 1931-1932.

Voici quel est, pour chacune de ces trois années, le nombre des étudiants par faculté ou école pour les quatre universités prises d'ensemble (2) :

FACULTÉS, ÉCOLES	ANNÉES ACADÉMIQUES		
	1912-1913	1923-1924	1931-1932
Philosophie et lettres	810	1.216	2.058
Théologie (à Louvain seulement)	96	71	114
Sciences	1.669	1.270	1.766
Droit	1.568	903	1.192
Médecine	1.296	2.243	2.291
Faculté des sciences appliquées	2.861	3.278	2.756
Ecoles spéciales (y compris Sciences : candidats ingénieurs) :			
Sciences politiques et sociales	—	134	391
Commerce	—	670	839
Totaux de la population universitaire belge	8.300	9.783	11.407
Totaux par Université :			
Gand	1.253	1.521	1.881
Liège	2.793	2.957	2.734
Bruxelles	1.384	1.949	2.721
Louvain	2.870	3.356	4.071

Etant donné que les ingénieurs sont atteints d'une façon plus directe que les autres diplômés par les perturbations économiques, il est à propos de donner, en ce qui les concerne, des informations plus complètes.

Aux Universités de Bruxelles (faculté des sciences appliquées) et de Louvain (écoles spéciales), l'effectif des étudiants de cette branche a varié comme suit au cours des dix dernières années (3) :

(2) Les éléments de ce tableau sont empruntés à l'Annuaire statistique de la Belgique et du Congo belge, tomes XLIV, XLIX et LV. Pour l'année académique 1932-1933, le rapport de la C. R. B. Educational Foundation qui vient de paraître donne les totaux suivants :

Bruxelles	2.755
Gand	1.851
Liège	2.812
Louvain	4.285

Total général 11.703

(3) Ces données m'ont été aimablement communiquées par M. Ed. Bogaert, recteur de l'Université de Bruxelles.

	1923-1924	1924-1925	1925-1926	1926-1927	1927-1928	1928-1929	1929-1930	1930-1931	1931-1932	1932-1933
Bruxelles.....	312	275	251	239	223	214	228	229	230	230
Louvain	730	749	802	805	825	870	844	815	817	—

Il est indispensable d'indiquer enfin quel a été le « mouvement » des étudiants étrangers : 1922-1923 : 983 ; 1923-1924 : 1.908 ; 1930-1931 : 2.423 ; 1931-1932 : 2.330.

Jusqu'ici, il ne s'est agi que du nombre des étudiants, non de celui des diplômés. Entendons par ce dernier terme les étudiants ayant terminé avec succès leurs études, ayant obtenu le diplôme final. L'écart est naturellement considérable entre les deux catégories. Mais peut-être y a-t-il un certain parallélisme entre les mouvements numériques de l'une et de l'autre. On ne l'affirme pas : il serait du ressort des techniciens de la statistique de vérifier cette conjecture. Certains faits donnent à penser toutefois qu'elle n'est pas dénuée de tout fondement. C'est ainsi que dans les cas que nous avons examinés augmentent de conserve les nombres des inscrits aux examens de fin d'études et ceux des récipiendaires admis. Nous renvoyons sur ce point aux tableaux de l'*Annuaire statistique de la Belgique*. Si un parallélisme constant — suffisamment approché — était démontré, le surpeuplement des facultés et écoles serait un indice suffisant de la surproduction des diplômés.

Reste à savoir s'ils exerceront toujours la carrière en vue de laquelle ils ont conquis leur brevet. Ce n'est pas forcément le cas. Cela étant, il peut être utile, là où la possibilité s'en offre comme pour les avocats, de vérifier directement les entrées dans la profession.

Voici un tableau intéressant que je dois à l'extrême obligeance de M. Pierre Graux, bâtonnier du Barreau de Bruxelles.

ANNÉES JUDICIAIRES	Nombre de docteurs en droit entrés au Barreau de Bruxelles
1912-1913	58
1913-1914	59
1914-1915	10
1915-1916	4
1916-1917	4
1917-1918	—
1918-1919	40
1919-1920	68
1920-1921	90
1921-1922	95
1922-1923	63
1923-1924	92
1924-1925	63
1925-1926	64
1926-1927	61
1927-1928	67
1928-1929	58
1929-1930	59
1930-1931	89
1931-1932	79
1932-1933	67
1933-1934	94

Il n'est pas possible d'émettre un jugement « homogène » sur les faits dont on vient de lire l'expression chiffrée. C'est ainsi qu'au recul de la population des facultés de droit s'oppose l'incontestable progression des étudiants de médecine et de philosophie et lettres. Encore conviendrait-il de tenir compte des « extensions » de facultés par voie de création légale ou libre de nouveaux services scientifiques : doctorats spécialisés, subdivisés, instituts annexes, cours libres, etc. D'autre part, pour apprécier la réalité d'une suroffre des docteurs et ingénieurs en Belgique, il y aurait lieu de faire abstraction des étudiants étrangers non admis ou non destinés à exercer chez nous leur activité professionnelle. Quant aux progrès du féminisme universitaire, il en sera question plus loin : il va sans dire qu'il constitue un élément de complexité qui rend les conclusions plus difficiles.

Ce que l'on peut signaler avec intérêt, c'est la relative constance — d'ailleurs intentionnelle — de la population estudiantine à la Faculté des Sciences appliquées et à l'Ecole de Commerce de l'Université de Bruxelles. Cet état sensiblement stationnaire est voulu par le corps professoral, soucieux, avant tout, de sélection, de perfection qualitative. Ailleurs, l'influence des fluctuations de la conjoncture économique est beaucoup plus sensible, surtout — et c'est naturel — sur les effectifs d'étudiants des premières années. Pour l'ensemble du pays, la régression due au marasme des affaires ne paraît pas douteuse :

Candidats-ingénieurs.

1930-1931 . . . 1.125 1931-1932 . . . 1.062

Ecoles techniques.

1930-1931 . . . 1.724 1931-1932 . . . 1.694

Ecoles de commerce (universitaires).

1930-1931 . . . 887 1931-1932 . . . 839

Cette réaction assez rapide atténue le surpeuplement. Mais il faut reconnaître que celui-ci n'a point pris en Belgique, les proportions énormes que la voix publique semble lui prêter (4). Le déséquilibre est malheureusement réel ; seulement, il ne procède pas uniquement de l'exagération des offres.

Par contre, la courbe des « entrées » au Barreau de Bruxelles est en ascension depuis la crise : de 1922-1923 à 1928-1929, moyenne 67 environ ; de 1929-1930 à 1933-1934, moyenne plus de 77, soit 15 p. c. d'augmentation.

* * *

Si, en Belgique, la progression du peuplement universitaire est relativement modérée et due en partie

(4) Telle est l'opinion de personnalités compétentes comme M. Jean Willems, directeur de la *Fondation Universitaire* et du *Fonds National de la Recherche Scientifique* et de M. Kraentzel, directeur de l'Enseignement supérieur au *Ministère de l'Instruction publique*.

à l'affluence des étrangers, si même dans certaines facultés de telle université un état nettement stationnaire se manifeste de façon positive, il n'en est pas toujours de même à l'étranger.

Un statisticien hollandais, M. Philip-J. Idenburg, a publié deux tableaux relatifs, l'un à l'augmentation absolue, l'autre à l'augmentation relative du nombre des étudiants en divers pays (5). Ces tableaux portent sur trois années : 1910, 1925, 1932. Ils permettent de faire des constatations significatives. C'est ainsi qu'en Allemagne, la population estudiantine se chiffre respectivement, au cours de ces trois années, par 72.252, 89.481 et 129.606 (6); en Italie, par 27.747, 45.516, 51.108; aux Pays-Bas, par 4.681, 9.438, 13.476; en Suède, par 5.625, 8.793, 10.779; en Norvège, par 2.142, 4.529, 4.709; en Espagne, par 16.016, 31.561, 35.717. Enfin, il montre qu'en Autriche, il y a eu naturellement une chute de 1910 à 1925, mais ensuite un certain relèvement. Voici les données : 36.373, 20.962, 24.301. En Tchécoslovaquie, il y a progression de 1925 à 1932. Les chiffres sont : 28.997 et 34.468. Calculant ensuite l'augmentation proportionnelle du nombre des étudiants par pays, le statisticien hollandais prend comme base l'augmentation de ce nombre par million d'habitants, ce qui permet de confronter le mouvement de la population estudiantine et celui de la population totale du pays. Il est particulièrement intéressant de reproduire ce tableau :

PAYS	1910	1925	1932
Allemagne	1.113	1.416	1.901
Angleterre et pays de Galles	—	1.070	1.214
Autriche	1.273	3.157	3.615
Belgique	1.065	1.147	1.398
Espagne	803	1.408	1.516
France	1.040	1.436	1.881
Hongrie	671	1.913	1.848
Italie	774	1.136	1.226
Norvège	896	1.645	1.655
Pays-Bas	799	1.273	1.647
Suède	1.019	1.453	1.741
Tchécoslovaquie	—	2.036	2.325

Si prudemment qu'aient été recueillies les données qui sont à la base des tableaux ci-dessus, il est évident qu'elles peuvent présenter encore certaines imperfections. L'auteur ne nous dit pas si n'ont été pris en considération que les étudiants des facultés, à l'exclusion de ceux des écoles annexes ou du moins de certaines d'entre celles-ci qui n'ont pas de caractère proprement universitaire, comme une école de brasserie.

(5) IDENBURG. *La surpopulation des Universités et Ecoles supérieures et la tâche de la statistique*. (Journal de la Société de Statistique de Paris, avril 1934, pp. 132-139.) Notons que l'auteur a emprunté les renseignements figurant dans ses deux tableaux aux *Annuaire statistiques* des différents pays considérés.

(6) En ce qui concerne l'Allemagne, M. Victor Dillard donne les précisions suivantes : « De 1913-1914 à 1931, le nombre des étudiants en droit est passé en Allemagne de 9.800 à 20.838; pour l'économie politique : de 2.300 à 6.319; pour la chimie : de 900 à 3.138; pour l'électrotechnique : de 930 à 3.333, etc.; au total pour les universités : de 52.263 à 103.912. » Il ajoute : « Certes, l'embouteillage diminuera peut-être à la longue. La misère allemande arrête la misère des jeunes d'aujourd'hui. Dans l'année scolaire 1931-1932, 31.000 écoliers ont abandonné leurs études dans l'enseignement secondaire, soit 1/7 du total des garçons et 1/5 du total des filles, la plupart pour des raisons pécuniaires... » (Voy. DILLARD, *L'Allemagne de 1932 : impressions d'un témoin* in *Dossiers de l'Action populaire*, numéro du 25 octobre 1932, pp. 6-7.)

Autre question : les recensements qui viennent d'être cités ont-ils soin de ne tenir compte que des étudiants nationaux? De plus, n'y aurait-il pas lieu de dresser des tableaux distincts du nombre des étudiants et de celui des étudiantes? On va voir, en effet, que l'afflux de ces dernières dans les universités n'obéit pas à la même loi que celui des premiers.

Les réserves à faire ne sont donc pas sans importance. Il semble bien toutefois que l'on puisse, sans témérité, affirmer que le nombre des étudiants croît plus rapidement que la population, notamment au cours des dernières années. Le fait est patent en Allemagne, en Autriche, en Espagne, en France, aux Pays-Bas, etc. La croissance absolue de ce nombre en plus d'une contrée européenne n'est pas moins remarquable. Par contre, il n'est pas sans intérêt de faire observer qu'en ce qui concerne ce double mouvement d'augmentation, — relatif et absolu —, des inégalités apparaissent d'un pays à l'autre. L'Allemagne et la Hongrie seraient les plus atteintes par le chômage universitaire. Il frapperait 60.000 étudiants en Allemagne et 10.000 en Hongrie (7).

* * *

Comment s'expliquer la tendance qui vient d'être constatée d'une manière générale au surpeuplement universitaire?

La réponse qui vient d'abord à l'esprit paraît assez plausible : le mal procède de la crise ou mieux de la dépression qui en a été la conséquence et le développement. On pourrait arguer que, contrairement à l'opinion accréditée, il n'y a point surproduction en l'espèce, mais simplement sous-consommation. C'est la demande des services qui s'est réduite. L'exemple des jeunes ingénieurs belges cité plus haut, ne laisse pas d'être caractéristique à cet égard. Et, chose digne d'intérêt, la restriction de la demande s'accompagne d'un redoublement d'énergie dans la sélection, ce qui — soit dit en passant — augmente la valeur technique du haut personnel des entreprises privées ou des services publics (des hôpitaux, par exemple). Ce fait est établi par de nombreuses observations. Il est généralement observé que, malgré les difficultés économiques du temps présent, les hommes de valeur restent recherchés : cela est vrai du travail intellectuel comme du travail manuel. Il y a toutefois exception pour les jeunes qui n'ont pas encore eu l'occasion de donner toute leur mesure. Sous ce rapport, le régime économique actuel est en défaut, il sied de le reconnaître. De là, chez les éléments supérieurs des générations nouvelles, une propension inquiétante au découragement que l'on attribue d'ordinaire à l'encombrement professionnel.

De cet encombrement professionnel, la crise économique est-elle seule responsable? A côté d'un resserrement temporaire de la demande des ingénieurs, des juristes, des médecins, n'y a-t-il point pléthore durable des offres? Usant du langage aujourd'hui à la mode,

(7) IDENBURG, *art. cit.*, p. 137.

plus d'un économiste assure que nous sommes en présence d'un *changement de structure*, destiné par conséquent à survivre au marasme économique. Et il est vrai que l'on peut invoquer, en faveur de cette manière de voir, des faits tels que la multiplication des diplômés sortis des facultés préparant les professeurs à l'enseignement secondaire : trop de philologues, de mathématiciens, d'historiens, de physiciens, etc., dénués d'ailleurs de toute ambition quant à la recherche scientifique. De purs professionnels de l'enseignement donc et n'ayant rien de commun avec les « affaires ».

Avant de se ranger de l'avis de ceux qui soutiennent pareille thèse, il faut y regarder de plus près. Et se demander d'où vient, en réalité, la multiplication des offres. Elle a visiblement plusieurs sources qu'il convient de distinguer avec soin. L'analyse montre, en effet, que la dépression économique met en action la loi de solidarité des prix des services dans les divers compartiments du marché du travail. Y a-t-il, par exemple, trop d'ingénieurs, de commerçants, d'intermédiaires de toute sorte, un reflux des jeunes travailleurs vers les carrières académiques non techniques doit inévitablement se produire, d'autant plus que dans les périodes de marasme, les postes fixes à traitement assuré sont avidement recherchés. En d'autres termes, c'est la faculté de substitution des emplois qui entre en jeu, favorisée par le renversement des valeurs. Un excès d'offre tend ainsi à se propager successivement dans tous les compartiments du marché des services, même dans l'enseignement moyen, les fonctions publiques et, en général, les occupations étrangères à l'industrie et au commerce. Certes, cette propagation, qui étend le champ des difficultés, en atténue inversement l'intensité. Mais, du point de vue où nous nous sommes placé, il est évident que le phénomène de la substitution équivaut à une sorte de contamination d'un corps de travailleurs qui semblait devoir être et rester à l'abri des troubles économiques. Des exemples d'élasticité à rebours ne sont même pas rares. Ainsi, dans certaines « licences » commerciales ou financières dont les diplômés sont moins demandés, grossit encore le nombre des étudiants. Ce qui peut s'expliquer par le fait que le diplôme est un élément préférentiel, parfois décisif, dans la concurrence, devenue très âpre, des candidats aux places. Même, en dehors de là, le surcroît d'étudiants peut provenir simplement de la cause générale indiquée tout à l'heure.

Il est malaisé de délimiter la part d'influence exercée par la loi de solidarité sur l'augmentation des effectifs de diplômés. Il n'est pas douteux qu'une série causale est en activité que l'on peut, si l'on veut, nommer *changement de structure* ou *évolution*. Elle apparaît clairement en ce qui concerne la progression numérique de l'élément féminin. Cette progression n'a pas attendu, pour se manifester, la réaction économique d'octobre 1929. Elle est incontestablement antérieure à cette date. Voici, à cet égard, quelques données typiques fournies par M. Iden-

burg (8). Elles sont malheureusement assez fragmentaires.

PAYS	NOMBRE D'ÉTUDIANTES		
	1910	1925	1932
Autriche	948	2.334	3.993
France	5.380	12.241	20.193
Pays-Bas	530	1.414	2.382

Pour quelques autres pays, l'auteur n'a pu dresser son tableau que pour les années 1925 et 1932 :

PAYS	NOMBRE D'ÉTUDIANTES	
	1925	1932
Angleterre et pays de Galles	12.771	12.759
Espagne	2.149	2.246
Hongrie	1.986	2.193
Italie (9)	6.276	6.705
Suède	917	1.501
Tchécoslovaquie	2.888	4.590

Enfin, pour l'Allemagne et la Belgique, le statisticien hollandais ne possède que les chiffres de 1932. Ils sont respectivement de 20.616 et de 1.318.

Si le féminisme universitaire n'a pas gagné de terrain en Angleterre et au pays de Galles et qu'il n'a progressé que plus ou moins faiblement en Espagne, en Hongrie et en Italie, il enregistre une avance énorme en France, en Autriche, aux Pays-Bas et il semble que l'on puisse le supposer : il a dû en être de même en Allemagne. Il est loisible de constater un « changement de structure » en plusieurs contrées importantes, changement qui n'est donc pas la suite de la dernière crise, bien que l'influence de celle-ci sur le rythme du phénomène, notamment en France, probablement en Allemagne et aussi aux Pays-Bas, en Tchécoslovaquie, en Italie, n'est pas niable d'une manière absolue.

En ce qui regarde l'Italie, voici l'opinion de l'éminent président de la Faculté de Jurisprudence de l'Université de Rome, M. Giorgio Del Vecchio qui, avec le concours de M^{me} la doctoresse Arcari, a fait une enquête sur la question dont traite le présent article (10) : « La population universitaire féminine, disent en substance les deux enquêteurs, présente une augmentation plus régulière et constante que la population masculine, ce qui peut s'expliquer soit par le fait que les étudiantes n'ont pas éprouvé l'effet de la guerre, soit en tenant compte de ce que toutes les

(8) *Art. cit.*, p. 135.

(9) D'après une enquête de Del Vecchio et Arcari (citée ci-dessus n. 2), le nombre des jeunes filles inscrites au rôle des étudiants aurait été de 1.634 en 1913-1914, de 5.503 en 1923-1924, de 6.705 en 1932-1933.

(10) L'enquête du professeur DEL VECCHIO et de Mme ARCARI a été publiée par la revue *Economia italiana* (numéro de mars 1934) et résumée dans la *Revue (belge) du Travail* (mai 1934, pp. 601-612) sous le titre : *Le surpeuplement des universités et le chômage des travailleurs intellectuels en Italie*.

causes qui peuvent diminuer la population universitaire sont compensées, pour les jeunes filles, par la tendance, qui se généralise de plus en plus, à leur faire entreprendre des études supérieures. En conséquence, le nombre des jeunes filles inscrites aux universités ou aux instituts supérieurs augmente, d'une manière presque ininterrompue pendant ces vingt dernières années. »

Il en a été autrement pour l'élément masculin qui est, lui, moins éloigné de l'état statique et par suite plus exclusivement sensible aux influences cycliques. Il faut remarquer néanmoins, car la matière est assez complexe, qu'en Italie « les provinces moins avancées, peut-être en raison de leur pauvreté même, fournissent un contingent plus considérable d'étudiants. Non seulement le pourcentage d'augmentation de la masse des étudiants est plus grand pour les îles que pour le continent, mais encore la proportion des étudiants par rapport à la population locale est également supérieure (11). » Quelques causes secondaires des changements intervenus sont mises au jour de divers côtés : il nous est impossible d'y insister ici.

Ajoutons seulement que d'après M. Idenburg, les deux tiers des étudiants allemands seraient actuellement recrutés dans les classes moyennes (12), ce qui pourrait bien n'être que la conséquence des difficultés d'ordre matériel éprouvées par l'Allemagne dès avant 1929 ; il faudrait aussi attribuer à la détresse persistante des populations l'afflux des jeunes Autrichiens vers les établissements d'enseignement supérieur.

Enfin, il convient de faire ressortir un fait qui est fort intéressant pour la théorie économique. C'est l'existence, au moins possible, d'une cause commune de l'offre et de la demande.

Voici en quels termes la *Revue du Travail* expose ce fait dans l'article, déjà cité, résumant l'enquête italienne (p. 605) :

« Nos auteurs estiment que la limitation actuelle des naissances étant la manifestation de la volonté des classes inférieures, d'assurer un niveau de vie plus élevé à leurs enfants, elle s'identifie dans bien des cas à la volonté de leur permettre d'entreprendre des études plus longues et plus coûteuses... » Ainsi, le désir de l'avancement social déterminerait tout ensemble la plus lente croissance de la population et le surpeuplement universitaire. A la longue, il serait concevable que le ralentissement de la natalité aboutît à diminuer la demande des services intellectuels alors que l'offre en serait accentuée. De part et d'autre, l'agent de ces altérations serait la tendance ascensionnelle des humbles. Un certain déséquilibre est de nature à résulter du jeu de cette tendance. Convient-il pourtant d'admettre que tel soit le cas dès à présent ? Il est permis d'en douter. D'autre part, reconnaissons que l'exode rural signalé par Idenburg comme étant l'une des

sources de la pléthore académique est un facteur de même nature et d'une nocivité peut-être plus rapide (13).

* * *

Les effets de l'engorgement universitaire sont multiples. Le plus grave d'entre eux, c'est la concurrence acharnée des candidats aux places vacantes et le déclassement de beaucoup d'intellectuels qui acceptent n'importe quel emploi pour échapper au dénuement.

C'est en Allemagne que la détresse des diplômés sans place paraît atteindre le maximum. V. Dillard écrivait en 1932 : « On estime actuellement de 40.000 à 60.000 le nombre des diplômés sans situation, auxquels vont s'ajouter annuellement 20.000 à 25.000 diplômés dans les années à venir : le tout pour une offre de 10.000 à 12.000 places par an. Sur 4.000 ingénieurs diplômés sortis en 1931 des écoles supérieures allemandes, 120 ont trouvé une place, 80 un emploi provisoire, les autres sont sur le pavé... »

Et voici maintenant le déclassement maintes fois suivi de la chute : « Bien sûr, on lutte de toutes les façons possibles... Tel industriel installe-t-il sur un trottoir un nouveau distributeur d'essence : il est immédiatement assailli de demandes sollicitant le poste de gardien du distributeur, et la plupart émanent d'ingénieurs et de diplômés... (14). »

Les faits de ce genre ne sont pas propres à l'Allemagne. Ils y ont pris seulement une intensité et une fréquence plus redoutables qu'en d'autres contrées. Un peu partout, on voit l'excès des diplômés se reverser dans d'autres sections du marché général du travail et y exacerber la concurrence. Ainsi la loi de solidarité qui, sous l'empire de la dépression, a poussé au surpeuplement universitaire voit son action paralysée par l'insuffisance des emplois offerts aux intellectuels. Une réaction naturelle provoque alors le reflux des diplômés en surnombre vers d'autres occupations pour lesquelles leurs études n'avaient nullement le caractère de condition préalable. Il est superflu d'ajouter que le chômage et le refoulement vers de plus humbles occupations s'accompagnent de troubles psychologiques et sociaux fort graves.

Sans doute, il ne faut pas pousser les choses trop au noir. Le diplôme n'est pas toujours recherché parce qu'il ouvre la porte d'une carrière déterminée comme le barreau, le notariat, la magistrature. Plus d'un docteur en droit se destine en réalité aux affaires financières. Plus d'une doctoresse limite ses ambitions à l'exercice d'un secrétariat.

D'un autre côté, il est indéniable que des débouchés nouveaux s'ouvrent ou s'ouvriront, sitôt la dépression terminée. La croissance de la population garantit ces extensions. Le développement économique général

(13) *Loc. cit.*

(11) *Art. cit.* de la *Revue du Travail*, pp. 609-610. Notons ici un fort recul de la population universitaire masculine en Italie entre 1923 et 1927. *Id.*, pp. 602-604.

(12) *Art. cit.*, p. 134. Cf. aussi un intéressant article de l'*Echo de l'Industrie* de Luxembourg (26 août 1933) : *Le chômage et les intellectuels*.

(14) *Art. cit.*, p. 7. Depuis lors, le gouvernement allemand a pris des mesures restrictives d'un caractère radical. Le journal *Le Temps* (22 septembre 1934) rapporte que « le nombre des étudiants de première année qui, il y a un an, atteignait 10.000 à 12.000, est déjà tombé à 4.000, le *numerus clausus* ayant fermé la porte des universités à de nombreux jeunes gens et d'autres renonçant d'eux-mêmes aux études supérieures en raison des obstacles accumulés par l'autorité ».

reprendra : il faudra plus d'ingénieurs, plus de juristes. La spécialisation médicale n'a pas dit son dernier mot. Au surplus, il existe dès à présent des lacunes dans le « service de santé », notamment du côté des régions rurales et des colonies. Il y a même lieu de penser que le personnel enseignant dans ses effectifs actuels et l'outillage technique des universités elles-mêmes ne suffiront pas longtemps à faire face aux exigences grandissantes du développement normal des sociétés. Que la dépression ne nous aveugle pas sur l'extension des besoins qui se manifesteront aussitôt que reprendront les affaires !

* * *

S'il était démontré que la surproduction des diplômés ne tient pas à des causes passagères, mais est le reflet d'un changement durable dans les aspirations, la conséquence d'une poussée des masses profondes vers l'intellectualité et les professions supérieures, des mesures seraient opportunes pour endiguer cette surproduction. Il serait nécessaire d'assurer, entre offres et demandes, un équilibre sensiblement stable.

Mais on a vu que le phénomène émane d'une double causalité : l'une « structurelle » sans doute, l'autre cependant « conjoncturelle ». En ce qui touche cette dernière, le remède, le seul remède efficace, c'est le retour de l'Economie à la normalité.

Reste assurément que l'excès dont nous parlons tient en partie à des sentiments nouveaux éveillés au sein des classes moyennes et même ouvrières. Cherchera-t-on à contrecarrer ces ambitions ? Ce ne serait point conforme à l'esprit de justice sociale dont notre époque est toute pénétrée. Et d'ailleurs, à vouloir conférer un monopole d'études aux familles riches ou aisées, l'on déchaînerait une véritable révolte.

Au surplus, l'intérêt général commande le recrutement des intellectuels partout où ils se trouvent en germe. Recrutement qui doit s'accompagner de sélection, sans doute. Mais la sélection s'opère d'autant mieux qu'elle porte sur un plus grand nombre d'aspirants. Ainsi, la politique à suivre se dessine assez

clairement. Elle ne doit pas être « censitaire », mais « capacitaire ». Cette terminologie, qui rappelle nos anciennes lois électorales, s'applique très bien au cas présent. Les aptitudes doivent être le seul critère du droit de poursuivre des études et d'obtenir un diplôme.

Cela étant, est-il à propos de renforcer la sévérité des examens ? D'instituer des concours ? D'établir des examens d'entrée ? De développer les travaux pratiques et de multiplier les contacts entre les élèves et les maîtres ? De prendre enfin, à l'exemple de certains gouvernements, des mesures restrictives plus radicales ?

On nous permettra de ne pas essayer aujourd'hui de trancher un problème aussi important que délicat. Notre seul souci, quant à présent, est d'indiquer dans quelle voie il importe de chercher la solution du problème posé par la montée démocratique vers l'enseignement supérieur et aussi par le féminisme universitaire.

La question des étrangers a été négligée à dessein. Elle offre, en effet, des caractères très particuliers. L'augmentation du nombre des étudiants de cette catégorie est naturellement sans importance du point de vue de la concurrence intérieure pour les professions ou fonctions dont l'exercice est subordonné à la possession d'un diplôme légal. Nous avons dit antérieurement quelles étaient les conséquences financières, pour les universités, de ce qui, à certains moments, pourrait être représenté comme une véritable invasion. Sous le rapport international, la question des étrangers s'intègre évidemment dans le problème général de la surproduction des diplômés. Mais il faut tenir compte qu'une contrée en voie de développement rapide, comme la Perse, a des besoins exceptionnels qui appellent et justifient un pullulement temporaire des étudiants. Le fait qu'ils fréquentent des universités françaises, belges ou allemandes est, à cet égard, chose secondaire. Ce n'est que plus tard que surgiront là-bas les difficultés au sein desquelles nous nous débattons à présent. C'est pourquoi on en a ajourné l'étude. A chaque jour suffit sa peine.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR DU JAPON

par M. Paul Berryer,

Docteur en droit.

On a beaucoup parlé ces derniers temps de la concurrence du Japon sur les marchés extérieurs, certains ont même parlé du « danger japonais », d'autres encore du « dumping japonais ». Le Japon étant un pays neuf et populeux, en pleine expansion industrielle, il n'est pas étonnant qu'à maintes reprises on voit arriver de nouveaux produits japonais sur de nouveaux marchés. C'est dans l'ordre normal du progrès de la division du travail. En effet, le Japon, en augmentant ses exportations, augmente son pouvoir d'achat à l'étranger. Avec un pouvoir d'achat accru il devient un meilleur client et il augmente parallèlement ses importations. Du point de vue de l'intérêt général, on ne peut donc que s'en féliciter. Mais pour un pays hautement industrialisé, comme la Belgique en particulier, il peut y avoir une période désavantageuse à traverser où la concurrence japonaise viendrait conquérir une partie de ses marchés habituels.

Evolution du commerce extérieur du Japon.

Avant de passer en revue les chiffres des statistiques du commerce, il ne faut pas perdre de vue la question du cours de change du yen qui gonfle les chiffres à partir de 1932. C'est en décembre 1931, peu après la livre sterling, que le yen s'est déprécié par rapport aux changes-or. Dès février 1932, sa déprécia-

1° Tableau de dépréciation du yen en p. c.

MOYENNE	Paris (or)	Londres	New-York
1930	- 0,92	- 0,74	- 0,92
1931	- 2,00	+ 6,83	- 2,00
1932	- 43,60	- 21,45	- 43,60
1933	- 59,65	- 40,48	- 48,55
1933 Mars	- 57,34	- 38,92	- 57,34
Avril	- 57,68	- 39,33	- 55,69
Mai	- 58,93	- 40,14	- 51,86
Juin	- 57,85	- 38,88	- 48,32
Juillet	- 58,57	- 39,11	- 42,28
Août	- 60,66	- 41,34	- 46,03
Septembre	- 63,15	- 42,66	- 45,32
Octobre	- 62,48	- 41,81	- 44,29
Novembre	- 61,93	- 42,06	- 39,09
Décembre	- 60,53	- 41,18	- 38,33
1934 Janvier	- 61,89	- 41,63	- 39,59
Février	- 63,83	- 42,00	- 40,31
Mars	- 64,15	- 42,29	- 39,80
Avril	- 63,99	- 42,36	- 39,19
Mai	- 64,07	- 42,05	- 39,36
Juin	- 64,38	- 41,92	- 40,01
Juillet	- 64,40	- 42,10	- 40,10

tion dépassait celle de la livre sterling. Il continua à se déprécier assez rapidement jusqu'à 60 p. c. en novembre 1932; dès ce moment, le yen ne vaut donc plus que 40 centièmes de yen-or. Depuis cette époque, il est resté à peu près stable, la dépréciation nouvelle qu'il a subie ne s'élève, en effet, qu'à 5 p. c. environ de son ancienne valeur-or.

2° Part du commerce extérieur du Japon dans le commerce mondial.

En pourcentage du total du commerce mondial (valeur-or)

Importations et exportations (valeur-or)

	1913	1925	1929	1930	1931	1932	1933
Royaume-Uni	15,1	14,7	13,2	13,6	13,8	13,7	14,0
Etats-Unis	11,1	14,0	14,0	12,4	11,4	11,0	10,5
Allemagne	13,0	8,1	9,5	9,8	10,0	9,5	9,1
France	7,7	6,8	6,3	6,9	7,3	7,5	7,8
Indes britanniques ..	3,7	3,5	3,1	2,9	2,6	2,7	2,7
Chine	1,9	2,2	2,2	1,9	2,1	2,0	1,7
Japon	2,0	3,6	3,6	3,4	3,9	3,9	4,1
Japon (sans Corée et Formose)	1,8	3,0	2,9	2,7	2,9	3,0	3,1
Belgique	2,7		2,8	2,9	3,3	3,3	3,4

Nous constatons que le Japon (y compris la Corée et l'île Formose) est arrivé à doubler la part qu'il prenait dans le commerce mondial en 1913, et à augmenter sa part de 14 p. c. de ce qu'elle était avant la « crise » en 1929. Si l'on considère les importations ou les exportations seules, le résultat est le même. Par contre, si l'on ne tient compte, comme les statistiques courantes, que du Japon seul, on constate qu'il n'a augmenté sa part que de 7 p. c. de ce qu'elle était en 1929, tandis que la Belgique a augmenté la sienne de plus de 21 p. c.

3° Comparaison avec l'année 1929 du commerce extérieur du Japon et de quelques autres pays importants.

Il est intéressant de comparer dans différents pays le commerce extérieur actuel et celui de 1929. Le tableau ci-dessous présente les indices sur la base de 1929=100. Dans tous les pays, le rapport est calculé en prenant les chiffres en monnaie nationale, c'est-à-dire en monnaie dépréciée quand elle l'est. Pour le deuxième trimestre 1934, le rapport a ensuite été cal-

culé en valeur-or. C'est ainsi que nous pouvons constater que le commerce extérieur des Etats-Unis, tant à l'importation qu'à l'exportation, ne représente plus que le quart de ce qu'il était en 1929 (24 p. c.),

Indices du commerce extérieur en monnaie nationale.

1929 = 100

ANNÉES	Royaume-Uni	Etats-Unis	Allemagne	France	Italie	Inde	Belgique	Canada	Argentine	Australie	Japon	Millions de yen (1)
--------	-------------	------------	-----------	--------	--------	------	----------	--------	-----------	-----------	-------	---------------------

IMPORTATIONS.

1930	86	72	77	90	80	75	87	78	86	65	70	126
1931	72	48	50	72	54	54	67	48	60	38	56	101
1932	59	31	35	51	38	53	45	35	43	45	64	115
1933	56	33	31	49	34	46	42	31	46	47	87	157
1934 premier trimestre	61	38	34	46	38	47	42	35	50	40	97	175
1934 deuxième trimestre	59	39	34	41	38	40	38	41	53	47	115	205
1934 valeur-or	35	24	34	41	38	30	38	25	32	24	41	

EXPORTATIONS.

1930	78	73	89	85	80	78	82	75	64	74	68	119
1931	53	46	73	61	67	51	73	51	67	74	53	93
1932	50	31	45	39	45	42	47	42	59	78	65	114
1933	50	32	38	37	39	45	44	45	52	92	87	152
1934 premier trimestre	52	40	35	36	34	47	40	48	73	109	87	153
1934 deuxième trimestre	52	39	31	34	36	47	42	50	59	82	101	178
1934 valeur-or	31	24	31	34	36	28	42	30	35	41	36	

(1) Moyenne mensuelle.

tandis que celui du Japon représente, même en valeur-or, plus de 38 p. c. L'indice-or du deuxième trimestre 1934 nous prouve à quel point on peut être entraîné dans de fausses comparaisons lorsque l'on ne tient pas compte de la dépréciation monétaire. On pourrait ainsi être tenté de dire que les importations du Japon qui étaient de 101 millions de yen en 1931 ont doublé en 1934 puisqu'elles sont de 205 et cependant, elles ont diminué, puisqu'il s'agit du yen de 36 centièmes de valeur-or, c'est-à-dire qu'elles sont de

$$\frac{205 \times 36}{100} = 73,8 \text{ millions de yen-or.}$$

Puisqu'ici nous comparons les commerces extérieurs de différents pays, c'est en or seulement que nous devons nous exprimer.

Le commerce extérieur japonais a une tendance saisonnière très caractérisée qui se reproduit avec beaucoup de régularité : pendant le premier semestre, les importations l'emportent sur les exportations et pendant le second semestre, au contraire, les importations sont inférieures aux exportations. Les fortes exportations commencent ordinairement en juillet-août et se maintiennent nettement au-dessus des importations. Les fortes importations ont lieu en mars-avril. Cette année, les importations aussi bien que les exportations ont augmenté de beaucoup par rapport à l'année précédente. Comme le cours de change par rapport au bloc-or et au bloc-sterling s'est maintenu à peu de choses près, au niveau de l'an dernier, il s'agit donc d'une augmentation en valeur-or. Elle est principalement attribuable à l'augmentation du commerce avec le Mandchoukouo.

4° Evolution du volume du commerce extérieur japonais en tonnes métriques.

Depuis 1924, le commerce extérieur japonais a subi, en milliers de tonnes, l'évolution suivante :

	Importations	Exportations
	en milliers de tonnes (moyenne mensuelle)	
1924	1400	363
1925	1228	493
1926	1416	507
1927	1481	482
1928	1682	540
1929	1765	517
1930	1553	521
1931	1522	441
1932	1478	496
1933	1663	609
1933 Janvier-mai	1618	565
1934 Janvier-mai	1827	599

La moyenne mensuelle du tonnage des navires sortis des ports japonais a été, en milliers de tonnes de jauge :

1913	1925	1929	1930	1931	1932	1933
2075	3589	4616	4694	4556	4499	4932

La moyenne s'est encore élevée en 1934.

Il y a donc une augmentation très nette du volume du commerce.

Les changements les plus notables dans les quantités exportées de 1929 à 1933 sont :

MARCHANDISES	AUGMENTATIONS DE QUANTITÉS				MARCHANDISES	DIMINUTIONS		
	1929	1932	1933	Valeur 1933 (millions de yen)		1929	1932	1933
Thé	175	213	216	8,3	Pois	536	275	386
Conserves	462	569	987	47,0	Sucre	3,2	1,4	2,2
Bière	39,2	68,8	132,4	7,7	Soie brute	575	547	483
Soie artificielle	1,2	55,6	67,0	9,5	Articles en soie	95,6	78,3	92,3
Tissus de laine	3.379	4.371	10.214	9,2	Charbon	2.011	1.366	1.536
Vêtements de dessous	9,4	9,7	11,7	36,8	Papier	865	525	621
Chapeaux et casquettes	2.095	2.203	3.353	13,9	Camphre	41,6	23,5	27,6
Ciment	6.424	7.426	7.904	7,4				
Articles en coton	1.791	2.032	2.090	363,2				
Marchandises en fer (tuyaux, clous, etc.)	109	568	898	9,0				
Teinturerie				11,7				
Porcelaine				35,6	Pois			5,6
Verrerie				15,3	Sucre			14,9
Machines				25,9	Soie brute			391,0
Jouets				26,4	Articles en soie			52,1
				702,9	Charbon			14,2
					Papier			7,6
					Camphre			4,4
								489,8

Si l'on considère les valeurs en monnaie nationale et les quantités en poids, le commerce japonais, après 1931, a augmenté continuellement, tant à l'importation qu'à l'exportation, mais en valeur-or, il a continué à baisser. L'indice du commerce global est ainsi passé en valeur-or de 100 en 1929 à 76 en 1930, 62 en 1931, 42 en 1932, 39 en 1933, 36 en 1934 (janvier-juillet).

5° Direction du commerce extérieur japonais.

Le commerce extérieur japonais est, d'une manière générale, assez équilibré, c'est-à-dire que par pays les importations et exportations se compensent dans une grande mesure, surtout depuis 1929. Il n'y a pas, par exemple, de pays important pour le commerce japonais et avec lequel le Japon n'aurait qu'un commerce exclusivement d'importation ou d'exportation.

Les principaux clients et fournisseurs du Japon sont, par ordre d'importance d'abord : les Etats-Unis, qui représentent un tiers du commerce japonais dans les deux sens, ensuite, la Chine et l'Inde britannique, ensuite, par les importations surtout, l'Australie, puis le Royaume-Uni et l'Allemagne.

Depuis la crise, le commerce extérieur japonais a subi des changements de direction importants.

a) Exportations :

Le Japon a rencontré de grosses difficultés sur le marché américain; il a été obligé d'y réduire considérablement ses exportations, et c'est avec peine qu'il arriva à compenser cette perte en développant ses exportations en Afrique, en Asie et un peu aussi en Europe.

On peut constater, en conséquence, les changements suivants :

En p. c. du total des exportations japonaises.

	En 1929	En 1933	Changement
Vers l'Amérique du Nord	43,8 %	26,8 %	- 17 %
Vers l'Afrique	2,8 %	7,3 %	+ 4,5 %
Vers l'Asie	42,6 %	50,0 %	+ 7,4 %
Vers l'Europe	6,8 %	9,8 %	+ 3,0 %

Le Japon a renforcé sa situation sur de nombreux marchés.

Le tableau suivant indique la part que le Japon a obtenue dans les importations de différents pays, en 1929 d'abord, et puis en 1933 :

PAYS	Part prise par le Japon dans le total (100 %) des importations de ce pays	
	En 1929	En 1933
Egypte	3,2 %	10,7 %
Australie	3,3 %	6,3 %
Iles Philippines	8,1 %	11,6 %
Indes néerlandaises	10,9 %	21,2 %
Malaisie britannique	2,6 %	7,6 %
Indes anglaises	9,4 %	14,0 %

Après les grandes difficultés de 1931 et 1932, le Japon a regagné au Mandchoukouo tout le terrain perdu en Chine. Le récent développement des exportations japonaises se fait au Kouang-toung et dans le Mandchoukouo; de 1932 à 1933, elles passent de 120 à 221 millions de yen au Kouang-toung et de 26 à 82 millions de yen au Mandchoukouo.

b) Importations :

Depuis la crise, le Japon, qui avait un excédent appréciable vis à vis des Etats-Unis, est devenu déficitaire. En effet, il a dû maintenir ses importations de matières premières, malgré la diminution de ses exportations.

Par contre, il a dû procéder à une importante réduction de ses importations d'Europe, qui ont été de 30 p. c. du total en 1913, 19 p. c. en 1929, 15 p. c. en 1933.

L'augmentation des importations du Mandchoukouo est considérable, elle passe de 51 millions en 1932 à 148 millions en 1933.

6° Distribution des marchandises d'exportation et d'importation.

La rapide industrialisation du Japon se traduit dans son commerce extérieur d'une façon saisissante. Voici quelles furent les parts de matières premières et de produits fabriqués par rapport au total des importations ou des exportations japonaises :

ANNÉES	IMPORTATIONS		EXPORTATIONS	
	Matières premières %	Marchandises fabriquées %	Matières premières %	Marchandises fabriquées %
1913	56,6	37,0	45,1	45,4
1929	66,7	24,4	43,1	49,3
1933	75,5	17,4	27,0	64,0

Ainsi, depuis la crise, la proportion de produits finis dans les importations a diminué de 30 p. c., tandis que dans les exportations, la proportion de produits finis a augmenté de 30 p. c.

Nous constatons, depuis 1929, une rapide augmentation des importations de matières premières et des exportations de marchandises finies.

C'est l'industrie textile qui, jusqu'à la crise, était presque seule déterminante pour les résultats finaux du commerce extérieur. Aux exportations, elle représentait, en 1929, encore 88,5 p. c. (80,2 en 1933) des matières premières et 72,5 p. c. (66,1 en 1933) des marchandises exportées. Aux importations, les matières premières textiles forment, comme en 1929, la moitié des importations de matières premières.

Les autres industries plus jeunes sont en plein développement et ont résisté à la crise. Certaines même, comme celle des jouets, certains produits chimiques, les couleurs, le ciment, les conserves alimentaires, ont développé leurs exportations en quantités depuis la crise.

D'une manière générale, les quantités exportées sont plus grandes en 1933 qu'en 1932, mais les prix moyens paraissent avoir augmenté plus et plus vite pour les importations que pour les exportations. Ainsi, le prix moyen de la laine brute importée est passé de 5,6 yen en 1932 à 9 yen en 1933, et le prix du coton de 3,5 yen à 4,8 yen. Pour la soie brute exportée par le Japon, le

prix est passé de 7 yen en 1932 à pas même 8 yen en 1933. Le prix moyen du tissu de coton exporté est passé de 14 yen en 1932 à 18 yen en 1933. Pour certains produits comme le ciment, par exemple, le prix moyen d'exportation a continué à baisser même en yen; il était de 11 en 1932 et est tombé à 8,5 en 1933, tandis qu'en 1929 il était à 14. En or, il y a donc une baisse de plus de 75 p. c.

CONCLUSIONS.

Le commerce extérieur du Japon a souffert, comme le commerce des autres pays, de la crise mondiale. En valeur-or, il a diminué, par rapport à 1929, de 24 p. c. en 1930, 38 p. c. en 1931, 58 p. c. en 1932, 61 p. c. en 1933. Mais si l'on considère le poids, ce commerce indique une augmentation très sensible en pleine crise mondiale et particulièrement aux exportations. Les statistiques enregistrent une augmentation de poids aux importations de 1553 (moyenne mensuelle en milliers de tonnes) en 1930 à 1663 en 1933 et aux exportations de 517 en 1929 et 521 en 1930 à 609 en 1933. Il faut remarquer que la composition du commerce pendant cette même période peut avoir changé et c'est pourquoi il ne faudrait pas donner une valeur absolue à ces chiffres. L'augmentation survenue de 1933 à 1934 (janvier-mai) est encore plus sensible, et d'une année à l'autre ne pourrait pas s'expliquer par une simple distribution différente de marchandises. Le volume du commerce a indiscutablement augmenté malgré la crise, mais jusqu'à une époque qu'on peut fixer à la fin de 1933 cette augmentation était accompagnée et plus que compensée par la baisse des prix-or. Depuis cette époque, il y a augmentation en valeur-or. La cause principale de cette augmentation réside dans les nouvelles possibilités des débouchés de l'Asie et surtout du Mandchoukouo.

La baisse du cours de change du yen qui a réduit le yen-papier à 4/10 du yen-or n'a guère entravé les importations, grâce à la continuation de la baisse des prix-or des matières premières d'abord et à la baisse d'autres monnaies ensuite, la roupie (coton), la livre australienne (laine) et puis, plus tard, le dollar (coton, etc.).

Comme à présent le Japon importe surtout des matières premières (75 p. c. de toutes les importations de 1933), l'augmentation de prix en yen-papier des importations n'a guère exercé d'influence sur le coût de la vie puisque la marchandise finale est faite principalement de travail et services japonais tandis que la matière première étrangère y représente un élément très faible. De même et en conséquence, le prix de revient des produits finis pour l'exportation et principalement des produits textiles n'augmenta que de peu, laissant ainsi des marges possibles de bénéfices ou de réduction de prix en monnaies étrangères. D'autre part, nous avons vu que, malgré cela, dans l'Amérique du Nord les exportations japonaises avaient été fortement entravées au point que l'Amérique réduisit de 40 p. c. la part qu'elle prenait dans les exportations japonaises. Ceci expliquerait, en

partie, ce qu'on a appelé l'invasion des produits japonais. Pris à l'improviste, les exportateurs auraient été obligés de se créer des débouchés coûte que coûte et de jeunes industries arrivèrent, à la faveur de la dépréciation du yen, à se frayer un chemin même sur les marchés nationaux de pays hautement industrialisés.

En 1932, les prix-or du Japon ont baissé plus que partout ailleurs et, dès cette époque, le Japon a trouvé des possibilités d'expansion en Asie, comparables à celles que trouvèrent dans le monde, à la fin du XIX^e siècle, les pays industriels européens.

* * *

Enfin, il ne faut pas perdre de vue deux aspects du problème qui sortent du cadre de ce travail et que nous ne pouvons donc qu'indiquer en termes généraux. D'une part, il y a les progrès techniques très considérables accomplis par les Japonais dans leur outillage industriel, notamment en matière textile, et dans leur organisation commerciale.

Les progrès techniques réalisés par l'industrie japonaise sont souvent surprenants.

Dans le tissage, de 1922 à 1932, la production annuelle individuelle a passé de 18.000 à 50.000 yards, bien que la journée de travail ait été réduite de onze heures à huit heures et demie. Dans la filature, elle a passé dans le même temps de 12 à 22 balles, avec la même réduction dans les heures de travail. Dans la filature de soie, elle s'est élevée de 18 à 31 *kwan*, les heures de travail ayant diminué de douze à dix. Dans les houillères, elle a passé de 111 tonnes en 1922 (104 tonnes en 1923) à 181 tonnes en 1931 et 218 tonnes en 1932; par 10.000 broches en activité, le salaire journalier moyen est tombé de 362,93 yens en juin 1929 à 174,29 yens en décembre 1932 : c'est une chute de 52 p. c.

On sait que le Japon est devenu le concurrent principal du pays qui possède la plus vieille industrie textile mécanique : l'Angleterre. Voici quelques éléments de comparaison entre l'industrie des deux pays pour l'année 1932. En Angleterre, 50 millions de broches, 2.250.000 balles traitées; au Japon, 8 millions de broches, 2.760.000 balles traitées. En Angleterre, 650.000 métiers à tisser, dont 30.000 automatiques; au Japon, 300.000 métiers, dont la moitié sont automatiques. En Angleterre, 207 entreprises au capital moyen de 2.550.000 yens; au Japon, 71 entreprises au capital moyen de 7.680.000 yens et à concentration verticale. En Angleterre, main-d'œuvre âgée, 35 p. c. d'ouvriers et 65 p. c. d'ouvrières; au Japon, main-d'œuvre jeune, 15 p. c. d'ouvriers et 85 p. c. d'ouvrières. En Angleterre, 4 à 6 métiers ordinaires pour un homme, et résistance des *Trade-Unions* à l'utilisation des métiers automatiques; au Japon, pour un homme, 8 métiers ordinaires ou 30 à 40 métiers automatiques.

A cela vient s'ajouter le niveau très bas des salaires, encore réduits en valeur réelle par la baisse de la monnaie. Ce niveau si bas est dû à plusieurs causes : les modes de vie de la population, l'incroyable den-

sité de la population agricole qui rejette sans cesse des éléments vers les villes; enfin, le fait que 30 p. c. des ouvriers et 53 p. c. des ouvrières ne demeurent pas plus de cinq ans à l'usine et retournent à d'autres occupations. Il se produit ainsi d'incessants échanges de main-d'œuvre entre le milieu rural et le milieu urbain.

D'autre part, des débouchés considérables mais temporaires ont été, dans ces dernières années, fournis à une partie de l'industrie japonaise par les grands besoins créés par les opérations militaires en Chine et en Mandchourie, et par l'occupation de territoires importants. Le coût en a chargé lourdement les finances publiques, mais l'industrie et le commerce en ont bénéficié.

Une partie de ces facteurs favorables sont évidemment temporaires. Par sa nature même, la prime de change finit par s'atténuer.

Il y a au Japon un mouvement ouvrier qui gagne en puissance et tend à une augmentation des salaires. De leur côté, les industries concurrentes en Europe et aux Etats-Unis renouvellent leurs efforts; des restrictions d'importations et des contingentements s'organisent contre un commerce aussi directement favorisé par la dépréciation monétaire. C'est ce qu'on a vu notamment aux Indes britanniques et dans une partie de l'Afrique.

Enfin, on ne peut méconnaître ni oublier que pour certains pays européens le Japon a été, au cours de cette dernière période, un excellent client : exportant plus, il a plus acheté.

Voici notamment un tableau intéressant du commerce belgo-japonais en 1932 et 1933 :

Commerce spécial de l'Union économique belgo-luxembourgeoise avec le Japon.

Chiffres globaux.

	IMPORTATIONS dans l'Union économique		EXPORTATIONS de l'Union économique	
	Quantités (tonnes)	Valeurs (1.000 fr.)	Quantités (tonnes)	Valeurs (1.000 fr.)
Année 1930	14.020	71.873	96.008	161.947
Année 1932	14.231	35.938	110.666	135.715
Année 1933	12.003	46.734	297.399	277.649

Même si l'on se souvient que le Japon se trouve devant des problèmes financiers et budgétaires d'une extraordinaire gravité, dans l'ensemble on ne saurait cependant méconnaître la grandeur de l'effort économique accompli ni l'esprit d'entreprise et de solidarité qui le caractérise : indiscutablement, au Japon, l'action des techniques et des concepts de l'Europe sur un peuple asiatique a produit des résultats hautement remarquables, même s'ils ne sont pas uniquement avantageux à l'Europe.

Principales importations et exportations.

	IMPORTATIONS								EXPORTATIONS				
	Produits du règne végétal	Produits des industr. aliment.	Produits chimiques	Produits de l'industr. textile	Vêtements, lingerie	Bois, ouvrages en bois	Ouvrages en pierre	Compositions diverses	Animaux vivants, produits du règne animal	Produits chimiques	Papier et ses applications	Verre et ouvrages en verre	Métaux et ouvrages en métaux
<i>Quantités (tonnes) :</i>													
Année 1930	12.087	514	250	19	8	159	310	135	30	7.830	1.182	6.289	76.856
Année 1932	4.613	2.073	5.621	19	18	869	249	360	30	9.201	680	3.258	95.765
Année 1933	4.284	3.306	146	71	45	2.430	298	951	56	8.527	483	4.216	282.317
<i>Valeurs (1,000 fr.) :</i>													
Année 1930	47.958	5.824	711	1.275	1.229	1.039	4.961	5.111	1.164	13.827	7.039	26.612	89.615
Année 1932	5.983	7.129	6.682	1.479	1.110	1.906	2.327	6.287	2.387	12.913	4.530	12.225	95.414
Année 1933	6.505	9.755	575	3.385	2.291	4.798	2.788	13.940	3.329	12.145	4.619	14.222	236.110

CHRONIQUE

Les Ligues du coin de terre en Belgique. — Les ligues du coin de terre, qui connaissent un certain développement dans les pays fortement industrialisés, attirent en ce moment l'attention parce qu'elles semblent constituer l'organisme susceptible de fournir un coin de terre à cultiver aux chômeurs des centres urbains. Tout le monde se préoccupe, en effet, de soustraire les chômeurs à l'oisiveté et au découragement. Le chômeur, qui a un lopin de terre à sa disposition, le cultive sans trêve pour s'occuper : cet homme reste actif et adaptable.

Les premières ligues du coin de terre furent créées en 1896 en Belgique et leurs premiers dirigeants participèrent au mouvement social d'origine catholique, connu sous le nom de « démocratie chrétienne ». Leur création coïncide, chronologiquement, avec celle du Boerenbond.

Mais c'est pendant la guerre que les ligues, dégagées de toute influence spéciale, ont connu un très grand succès. En 1914, les membres cultivaient 800 Ha. ; en 1915, 1.700 Ha. ; en 1916, 3.000 Ha. ; en 1917, 5.000 Ha. ; en 1918, 7.300 Ha. On comptait à ce moment 187.000 familles adhérentes, représentant 766.500 bouches à nourrir. Actuellement, 10.500 familles de chômeurs cultiveraient chacune 3 à 5 ares ; 320 comités locaux s'occupent de cette œuvre.

Les ligues du coin de terre ont tendance à faciliter l'acquisition de maisons ouvrières et à se muer par là en sociétés immobilières et hypothécaires.

Nous ne nous occuperons pas de cette tendance, bien qu'elle soit dans la suite naturelle de l'action première : mais elle rentre dans un autre cadre.

Demandons-nous d'abord *quelles terres sont mises à la disposition des ligueurs.*

Laissons de côté les ligues « patronales » créées par diverses sociétés industrielles, et notamment des charbonnages, en faveur de leurs ouvriers. En effet, dans ces cas spéciaux, et d'ailleurs relativement nombreux, le problème de l'origine des terres ne se pose pas : les terrains appartiennent à l'entreprise, qui les met à la disposition de ses salariés. Dans bien des cas d'ailleurs, les entreprises intègrent les coins de terre dans une organisation sociale plus vaste.

Mais, dans la plupart des ligues sociales, les terres doivent être données à bail par des particuliers, des communes, les hospices, le domaine qui, éventuellement, fait des conditions spéciales, renonce à procéder à l'adjudication publique et consent même des allègements de loyer pour la période de défrichement.

Les rapports sur les ligues et leur activité sont unanimes à déplorer la cherté du loyer de la terre, atteignant 2.000 à 2.500 francs l'hectare. Certains proprié-

taires font preuve de générosité, et accordent des conditions de faveur aux associations. Mais ces cas sont, naturellement, assez rares et les ligues éprouvent, de ce fait surtout, des difficultés à trouver des terrains appropriés et d'un loyer suffisamment modéré.

Pour autant que des rapports non méthodiquement établis permettent de s'en rendre compte, les ligues sont particulièrement florissantes dans des villes ou bourgades situées dans des régions agricoles, mais comptant aussi des ouvriers d'usine parmi les habitants : Philippeville, Dinant, Andenne, Ciney, Gembloux, Tamines, Olloy, Leffe, Neffe-Anseremme, Bouvignes, par exemple. Les ouvriers et chômeurs qui cultivent ces coins de terre sont donc restés en contact assez étroit avec la culture.

Par contre, il semble bien aussi que ce soit de ces régions que viennent les plaintes les mieux motivées sur la cherté des terres, fort recherchées par les cultivateurs professionnels.

Les villes industrielles sont moins bien pourvues en matière de coins de terre, bien qu'Anvers et le Grand-Bruxelles en comptent plusieurs. Anvers a gratuitement mis des terrains (23 Ha. 60) à la disposition de 847 familles de chômeurs. A Borgerhout, 667 membres, dont 458 chômeurs, cultivent 14 Ha. ; à Berchem, 6 Ha. 52 sont cultivés par 280 familles, dont la moitié atteintes par le chômage. Mais pour le Grand-Anvers, le problème de la cherté des loyers est aussi signalé comme une des difficultés.

Dans le cas où des ligues existent dans des centres urbains fort industrialisés et où les salariés sont définitivement séparés de la terre, 80 p. c. des membres planteurs habitent des étages. Les ligues des grandes villes se plaignent de ce que, souvent, leurs terrains soient situés trop loin des centres, ce qui entraîne des frais de tram pour les chômeurs et autres planteurs. De plus, l'éloignement des jardins rend plus difficile la propagande.

Le nombre des ligueurs qui sont en même temps chômeurs paraît élevé et les ligues signalent souvent l'intérêt que le chômeur manifeste à l'égard de la culture de son jardin, qui lui fournit une occupation et le moyen d'échapper à la hantise de son inactivité.

Comment s'effectue l'exploitation ?

La ligue loue ou achète un terrain, le lotit en parcelles de 3 à 5 ares et les sous-loue ou les revend à tempérament aux ligueurs. Dans certains cas, les semences sont achetées collectivement ; dans d'autres, elles sont acquises individuellement par les intéressés. Il semble se dégager une tendance à décourager la culture des pommes de terre, qui n'occupe pas assez le planteur et n'éveille pas son intérêt pour le jardi-

nage. Dans certains cas, des terrains supplémentaires sont cependant concédés aux chômeurs pour cultiver des pommes de terre. C'est qu'à côté du mobile éducatif intervient un mobile économique.

La culture maraîchère se complète parfois par de petits élevages, pour lesquels on réserve des bouts de prairies, qui paraissent utilisés collectivement par le petit troupeau des planteurs. Certaines ligues du Centre ont acheté des reproducteurs sélectionnés : boucs, lapins, béliers, dont la monte est gratuite pour les animaux femelles appartenant aux chômeurs. L'organisation s'étend alors jusqu'au ramassage des peaux de lapin, aux achats collectifs de nourriture, etc.

Certaines ligues ont engagé un garde particulier assermenté, souvent un ouvrier invalide ou pensionné, qui défend les coins de terre contre les vols.

Les ligues constituent presque toujours des associations agricoles et maraîchères, qui font de la propagande, organisent des conférences techniques, des concours et expositions, publient même parfois un périodique modeste, donnant aux ligueurs les conseils saisonniers jugés indispensables à la réussite des cultures, surtout lorsqu'il s'agit de ligueurs urbains, complètement ignorants de la technique maraîchère et des particularités des saisons.

Nous avons signalé le problème de la cherté des loyers, après lui vient celui des engrais naturels, nécessaires aux coins de terre. Ou bien le sol utilisé était déjà cultivé et fertile : au bout de quelques années de jardinage, il s'appauvrit et les récoltes deviennent moins abondantes. Ou bien le sol, terrain vague, restait en friche : il manque, dès l'origine, de produits organiques et est encombré de débris inorganiques. Les engrais chimiques sont relativement coûteux, délicats à appliquer et ne remplacent pas l'humus dont la culture maraîchère intensive a particulièrement besoin.

Un secrétaire de ligue a envisagé l'utilisation des boues de ville à la fertilisation des coins de terre. Mais elles exigeraient une mise en tas et un traitement préalables, facilitant leur décomposition, puis la répartition.

Quel est le coût d'un coin de terre pour un ligueur ?

S'il est locataire, il paie, dans la majorité des cas, 100 francs par an, 200 francs autour des centres où la terre est chère. Les frais d'instruments, semences, etc. sont estimés à 100 francs par an.

La dépense individuelle serait donc de 200 francs au minimum. Il n'est pas fait mention des frais de clôture.

Les ligues vendent parfois aussi les coins de terre, au lieu de les louer. La Société Nationale d'Avances et de Prêts au Coin de Terre (coopérative) prête à 4 p. c. à 5 ans, à 4,5 p. c. à 10 ans, à 5 p. c. à 15 ans aux planteurs désireux d'acquérir leur lopin. Il va de soi que les ligues revendent les parcelles au prix coûtant du lot total. Pour un « coin » de 5 ares d'une terre valant 20.000 francs l'hectare, le prix est donc de 1.000 francs et la charge des intérêts et des amortissements en dix ans est de fr. 2,43 par semaine ou 126 francs par an. Ce n'est vraiment pas très élevé.

Les congrès des ligues du coin de terre ont montré qu'elles désireraient recourir au crédit d'un organisme semi-officiel pour pouvoir acheter la terre en bloc et la détailler entre les ligueurs.

Des mesures spéciales devraient sans doute être prises pour éviter le remorcellement éventuel des parcelles ou leur affectation à des destinations nouvelles et étrangères au caractère social de l'œuvre. Des blocs de coins de terre interdits à d'autres usages devraient être constitués et éventuellement soumis à des servitudes esthétiques : clôtures, bordures de fleurs, interdiction des cabanes en *oil tins*, en vieux sacs, etc. La vue des « coins de terre » autour des grandes villes est parfois assez décevante, les cabanes et abris que leurs locataires y érigent donnant facilement à l'ensemble un aspect de « zone » qui n'est pas pittoresque.

Quel peut être le rapport d'un coin de terre ?

Le rapport annuel d'un are de culture maraîchère était estimé en 1932 à 400 francs suivant le prix de détail des légumes. En fait, la valeur vénale des produits récoltés est peu intéressante à connaître. On se trouve, au premier chef, devant une production de consommation qui ne doit pas trouver son chemin vers le marché et les prix. Ce qu'il importerait de connaître, ce serait la quantité des produits alimentaires récoltés et leur variété. Le planteur, et surtout le chômeur, n'achèterait pas les légumes qu'il récolte et consomme. Il achèterait plus de pain ou de pommes de terre. L'économie n'est donc qu'assez faible et indirecte et il vaut mieux considérer avant tout l'amélioration du régime alimentaire. Mais alors se pose le problème de la préparation plus minutieuse d'aliments plus variés : c'est la question de l'enseignement ménager.

Le recensement de l'industrie et du commerce au 31 décembre 1930. — Dans son n° 6 de juin 1934, la *Revue du Travail* a publié une partie des résultats du recensement de 1930. Notre collaborateur, M. Fernand Baudhuin, a donné ici-même un article sur cette publication (1).

Les difficultés budgétaires retardent la publication de l'ensemble des données du recensement de 1930; elles empêchent également que celles qui sont imprimées reçoivent toute la diffusion que mériteraient ces très importantes statistiques.

C'est pour remédier dans la mesure du possible à cette lacune que nous avons jugé utile de publier ci-après quelques tableaux extraits de la *Revue du Travail*, mais condensés, de manière à accentuer certaines comparaisons entre les recensements de 1910 à 1930.

La présente publication ne vise nullement à se substituer à celle de la *Revue du Travail*, qui est, d'ailleurs, beaucoup plus complète. Elle veut simplement mettre à la disposition de nos lecteurs les données principales qu'ils pourront utilement comparer avec celles que nous avons publiées sur l'enquête indus-

(1) F. BAUDHUIN. « Devant les premiers chiffres du recensement professionnel de 1930 », *Bulletin de la Banque Nationale de Belgique*, 10 août 1934, Vol. II, n° 3.

truelle de 1926, qui ne portait d'ailleurs que sur les établissements occupant 10 ouvriers au moins (2).

L'enquête de 1926 et les recensements de 1910 et 1930 permettent de faire des comparaisons intéressantes. C'est ainsi que si l'augmentation des effectifs ouvriers pour l'ensemble de l'industrie est assez lente et que l'industrialisation paraît avoir atteint un point de saturation, par contre, la concentration de la main-d'œuvre dans les entreprises occupant 10 ouvriers au moins a été beaucoup plus rapide.

L'enquête de 1926 permettait également de mieux suivre le développement des industries nouvelles, ainsi que l'accroissement du personnel *employé* dans les grandes entreprises.

* * *

Le recensement de l'industrie et du commerce au 31 décembre 1930 est le cinquième qui ait porté sur l'industrie en Belgique; sauf celui de 1866 qui n'a pas été publié, il est le second qui ait étendu au commerce le champ des investigations statistiques.

Le premier recensement général de l'industrie en Belgique remonte à 1846.

En 1866, une opération du même genre fut tentée; les résultats n'en parurent pas suffisants pour être livrés à la publicité.

Un troisième recensement eut lieu en 1880, mais il ne porta que sur certaines branches de l'industrie nationale.

Le recensement général des industries et métiers au 31 octobre 1896 avait, comme celui exécuté cinquante années auparavant, une portée générale.

Un nouveau recensement fut prescrit par la loi du 14 décembre 1910 dont l'article premier porte qu'il sera procédé tous les dix ans, conjointement avec le dénombrement général de la population, à un recensement de l'industrie et du commerce.

Le recensement eut lieu le 31 décembre 1910. Lors de la période suivante, en 1920, pour des raisons d'opportunité et d'économie, il fallut renoncer à l'exécution

(2) « La concentration et les recensements industriels ». *Bulletin de la Banque Nationale de Belgique*, 1928, Vol. II, no 12, p. 441.

d'un dénombrement complet de l'industrie belge. Cette dérogation à la loi du 14 décembre 1910 fut consacrée par la loi du 12 août 1920.

Conformément aux dispositions légales, le Ministère de l'Industrie, du Travail et de la Prévoyance sociale procéda, au 31 décembre 1930, conjointement avec le dénombrement de la population, à un recensement de l'industrie et du commerce.

Un arrêté royal du 12 décembre 1930 détermina les principales règles à suivre.

Aux termes de l'article premier de cet arrêté, le recensement de l'industrie et du commerce a pour objet de recueillir des données statistiques sur :

1° Les personnes qui, habitant en Belgique, exercent, en qualité de chefs d'entreprise, d'employés ou d'ouvriers, au 31 décembre 1930, une profession industrielle ou commerciale;

2° Les industries et les commerces que ces personnes exercent en Belgique, ainsi que sur l'importance que présentent au point de vue du personnel occupé et de la force motrice les entreprises que les dites personnes exploitent ou auxquelles elles sont attachées;

3° Les propriétaires ou exploitants de ces entreprises sans distinguer entre les particuliers et les sociétés.

* * *

Le recensement de 1930 comporte comme le précédent deux parties :

1° Le recensement professionnel;

2° Le recensement industriel et commercial.

La première partie consiste dans la répartition des recensés par profession et la seconde dans la répartition des entreprises. Le recensement professionnel est complètement terminé; en attendant la publication détaillée (3) des différents cadres de dépouillement et l'analyse des résultats complets, la *Revue du Travail* a jugé opportun de dégager quelques chiffres d'ensemble qui caractérisent les résultats généraux de cette première partie du recensement.

(3) Les personnes qui désirent obtenir des données plus complètes peuvent en faire la demande au Service de Statistique du Ministère des Affaires économiques.

REPARTITION PAR PROVINCES DES PERSONNES OCCUPEES.

Comparaison des résultats de 1910 et 1930.

PROVINCES	POPULATION TOTALE			NOMBRE TOTAL des personnes exerçant comme profession principale une industrie ou du commerce			POUR MILLE par rapport au total de la population provinciale			POUR MILLE aux recensements par rapport au Royaume du Royaume		
	H.	F.	T.	H.	F.	T.	H.	F.	T.	H.	F.	T.

Le Royaume	1910	1930	1910	1930	1910	1930	1910	1930	1910	1930	1910	1930
Antvers	480.573	488.104	1.173.363	1.173.363	1.173.363	1.173.363	1.173.363	1.173.363	1.173.363	1.173.363	1.173.363	1.173.363
Brabant	582.718	590.645	1.469.677	1.469.677	1.469.677	1.469.677	1.469.677	1.469.677	1.469.677	1.469.677	1.469.677	1.469.677
Flandre occidentale	811.268	868.797	1.680.065	1.680.065	1.680.065	1.680.065	1.680.065	1.680.065	1.680.065	1.680.065	1.680.065	1.680.065
Flandre orientale	555.452	564.883	1.120.335	1.120.335	1.120.335	1.120.335	1.120.335	1.120.335	1.120.335	1.120.335	1.120.335	1.120.335
Hainaut	622.215	610.652	1.232.867	1.232.867	1.232.867	1.232.867	1.232.867	1.232.867	1.232.867	1.232.867	1.232.867	1.232.867
Liege	441.545	448.796	888.341	888.341	888.341	888.341	888.341	888.341	888.341	888.341	888.341	888.341
Luxembourg	117.604	118.611	231.215	231.215	231.215	231.215	231.215	231.215	231.215	231.215	231.215	231.215
Namur	180.158	182.688	362.846	362.846	362.846	362.846	362.846	362.846	362.846	362.846	362.846	362.846
Le Royaume	3.680.790	3.742.994	7.423.784	7.423.784	7.423.784	7.423.784	7.423.784	7.423.784	7.423.784	7.423.784	7.423.784	7.423.784

Le Royaume	1910	1930	1910	1930	1910	1930	1910	1930	1910	1930	1910	1930
Antvers	480.573	488.104	968.677	968.677	968.677	968.677	968.677	968.677	968.677	968.677	968.677	968.677
Brabant	582.718	590.645	1.173.363	1.173.363	1.173.363	1.173.363	1.173.363	1.173.363	1.173.363	1.173.363	1.173.363	1.173.363
Flandre occidentale	811.268	868.797	1.680.065	1.680.065	1.680.065	1.680.065	1.680.065	1.680.065	1.680.065	1.680.065	1.680.065	1.680.065
Flandre orientale	555.452	564.883	1.120.335	1.120.335	1.120.335	1.120.335	1.120.335	1.120.335	1.120.335	1.120.335	1.120.335	1.120.335
Hainaut	622.215	610.652	1.232.867	1.232.867	1.232.867	1.232.867	1.232.867	1.232.867	1.232.867	1.232.867	1.232.867	1.232.867
Liege	441.545	448.796	888.341	888.341	888.341	888.341	888.341	888.341	888.341	888.341	888.341	888.341
Luxembourg	117.604	118.611	231.215	231.215	231.215	231.215	231.215	231.215	231.215	231.215	231.215	231.215
Namur	180.158	182.688	362.846	362.846	362.846	362.846	362.846	362.846	362.846	362.846	362.846	362.846
Le Royaume	3.680.790	3.742.994	7.423.784	7.423.784	7.423.784	7.423.784	7.423.784	7.423.784	7.423.784	7.423.784	7.423.784	7.423.784

Le Royaume	1910	1930	1910	1930	1910	1930	1910	1930	1910	1930	1910	1930
Antvers	480.573	488.104	968.677	968.677	968.677	968.677	968.677	968.677	968.677	968.677	968.677	968.677
Brabant	582.718	590.645	1.173.363	1.173.363	1.173.363	1.173.363	1.173.363	1.173.363	1.173.363	1.173.363	1.173.363	1.173.363
Flandre occidentale	811.268	868.797	1.680.065	1.680.065	1.680.065	1.680.065	1.680.065	1.680.065	1.680.065	1.680.065	1.680.065	1.680.065
Flandre orientale	555.452	564.883	1.120.335	1.120.335	1.120.335	1.120.335	1.120.335	1.120.335	1.120.335	1.120.335	1.120.335	1.120.335
Hainaut	622.215	610.652	1.232.867	1.232.867	1.232.867	1.232.867	1.232.867	1.232.867	1.232.867	1.232.867	1.232.867	1.232.867
Liege	441.545	448.796	888.341	888.341	888.341	888.341	888.341	888.341	888.341	888.341	888.341	888.341
Luxembourg	117.604	118.611	231.215	231.215	231.215	231.215	231.215	231.215	231.215	231.215	231.215	231.215
Namur	180.158	182.688	362.846	362.846	362.846	362.846	362.846	362.846	362.846	362.846	362.846	362.846
Le Royaume	3.680.790	3.742.994	7.423.784	7.423.784	7.423.784	7.423.784	7.423.784	7.423.784	7.423.784	7.423.784	7.423.784	7.423.784

DANS L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE :

REPARTITION PAR PROVINCES DES GROUPES SOCIAUX.

PROVINCES	NOMBRE TOTAL des personnes exerçant comme profession principale une profession se rattachant à l'industrie ou au commerce						EXPLOIT.		AIDANTS		EMPLOYÉS		OUVRIERS	
	CHIFFRES ABSOLUS			POURCENTAGE			Chiffres absolus	P. C. par rapport aux recensés de la province	Chiffres absolus	P. C. par rapport aux recensés de la province	Chiffres absolus	P. C. par rapport aux recensés de la province	Chiffres absolus	P. C. par rapport aux recensés de la province
	H.	F.	T.	H.	F.	T.								
A. — INDUSTRIE :														
Anvers	226.334	36.311	262.645	86,17	13,83	100	27.336	10,41	6.626	2,52	25.908	9,86	202.775	77,21
Brabant	296.148	78.620	374.768	79,02	20,98	100	50.398	13,45	9.381	2,50	51.393	13,71	263.596	70,34
Flandre occidentale	157.802	50.666	208.468	75,70	24,30	100	30.838	14,79	9.882	4,74	9.724	4,67	158.024	75,80
Flandre orientale	209.555	82.887	292.442	71,66	28,34	100	31.602	10,80	10.019	3,43	18.185	6,22	232.636	79,55
Hainaut	330.045	43.483	373.528	88,36	11,64	100	31.361	8,40	5.014	1,34	33.514	8,97	303.639	81,29
Liège	228.233	42.711	270.944	84,24	15,76	100	28.321	10,45	4.738	1,75	31.190	11,81	205.895	75,99
Limbourg	53.186	2.952	56.138	94,74	5,26	100	6.626	11,80	1.894	3,37	4.089	7,29	43.529	77,54
Luxembourg	26.262	1.887	28.149	93,30	6,70	100	6.092	21,64	1.067	3,79	2.626	9,33	18.364	65,24
Namur	64.786	6.250	71.036	91,20	8,80	100	9.961	14,02	1.369	1,91	7.421	10,45	52.295	73,62
Le Royaume	1.592.351	345.767	1.938.118	82,16	17,84	100	222.535	11,48	49.980	2,58	184.850	9,54	1.480.753	76,40
B. — COMMERCE :														
Anvers	55.055	34.456	89.511	61,51	38,49	100	31.921	36,66	22.508	25,15	23.742	26,52	11.340	12,67
Brabant	101.474	63.646	165.120	61,45	38,55	100	51.303	31,07	34.870	21,12	53.875	32,63	25.072	15,18
Flandre occidentale	29.114	29.732	58.846	49,47	50,53	100	24.205	41,13	24.243	41,20	5.194	8,83	5.204	8,84
Flandre orientale	38.740	28.994	67.734	57,19	42,81	100	33.000	48,72	22.427	33,11	6.395	9,44	5.912	8,73
Hainaut	36.120	41.403	77.523	46,59	53,41	100	31.318	40,40	30.843	39,79	9.970	12,86	5.392	6,95
Liège	36.427	27.052	63.479	57,38	42,62	100	25.524	40,21	15.523	24,45	15.103	23,79	7.329	11,55
Limbourg	8.349	7.504	15.853	52,67	47,33	100	6.851	43,22	6.633	41,84	1.278	8,06	1.091	6,88
Luxembourg	5.015	3.421	8.436	59,45	40,55	100	4.640	55,00	2.530	29,99	733	8,69	533	6,32
Namur	10.728	7.347	18.075	59,35	40,65	100	8.555	47,33	4.879	26,99	2.696	14,92	1.945	10,76
Le Royaume	321.022	243.555	564.577	56,86	43,14	100	217.317	38,49	164.456	29,13	118.986	21,08	63.818	11,30
N'ayant pu être classés dans un groupe déterminé (in- dustrie ou commerce) ..	1.424	441	1.865	76,35	23,65						1.059	56,78	806	43,22
C. — INDUSTRIE ET COMMERCE :														
Anvers	281.556	70.807	352.363	79,91	20,09	100	59.257	16,82	29.134	8,27	49.777	14,12	214.195	60,79
Brabant	398.746	142.647	541.393	73,65	26,35	100	101.701	18,79	44.251	8,17	106.141	19,60	289.300	53,44
Flandre occidentale	189.918	80.398	267.316	69,92	30,08	100	55.043	20,59	34.125	12,77	14.919	5,58	163.229	61,06
Flandre orientale	248.350	111.890	360.240	68,94	31,06	100	64.602	17,93	32.446	9,01	24.603	6,83	238.589	66,23
Hainaut	366.202	84.892	451.094	81,18	18,82	100	62.679	13,89	35.857	7,95	43.502	9,64	309.056	68,52
Liège	264.679	69.767	334.446	79,14	20,86	100	53.845	16,10	20.261	6,06	47.102	14,08	213.238	63,76
Limbourg	61.548	10.457	72.005	85,48	14,52	100	13.477	18,72	8.527	11,84	5.373	7,46	44.628	61,98
Luxembourg	31.280	5.308	36.588	85,49	14,51	100	10.732	29,33	3.597	9,83	3.359	9,18	18.900	51,66
Namur	75.518	13.597	89.115	84,74	15,26	100	18.516	20,78	6.238	7,00	10.119	11,35	54.242	60,87
Le Royaume	1.914.797	589.763	2.504.560	76,45	23,55	100	439.852	17,56	214.436	8,56	304.895	12,18	1.545.377	61,70

REPARTITION DES FEMMES PAR GROUPES D'INDUSTRIE OU DE COMMERCE.

(EMPLOYEES ET OUVRIERES.)

GROUPES D'INDUSTRIE OU DE COMMERCE	TOTAL DES FEMMES MARIÉES			TOTAL DES FEMMES NON MARIÉES			TOTAL DES EMPLOYÉES ET OUVRIÈRES		
	Employées	Ouvrières	TOTAL	Employées	Ouvrières	TOTAL	Employées	Ouvrières	TOTAL
<i>INDUSTRIES.</i>									
1. De la pêche	—	—	—	1	3	4	1	3	4
2. Des mines	39	2.322	2.361	167	2.580	2.747	206	4.902	5.108
3. Des carrières	47	220	267	135	158	293	182	378	560
4. Des métaux	1.121	5.842	6.963	3.739	7.127	10.866	4.860	12.969	17.829
5. Céramiques	47	1.336	1.383	273	2.605	2.878	320	3.941	4.261
6. Verrières	72	1.422	1.494	257	2.971	3.228	329	4.393	4.722
7. Chimiques	559	4.989	5.548	1.919	6.316	8.235	2.478	11.305	13.783
8. Alimentaires	490	3.431	3.921	1.865	7.183	9.048	2.355	10.614	12.969
9. Textiles	576	50.610	51.186	2.364	67.520	69.884	2.940	118.130	121.070
10. Du vêtement	603	10.159	10.762	2.072	49.591	51.663	2.675	59.750	62.425
11. De la construction	137	199	336	534	272	806	671	471	1.142
12. Du bois et de l'ameublement	147	1.602	1.749	525	2.674	3.199	672	4.276	4.948
13. Des peaux et des cuirs	185	4.420	4.605	632	9.376	10.008	817	13.796	14.613
14. Du tabac	70	3.159	3.229	264	4.474	4.738	334	7.633	7.967
15. Du papier	109	2.085	2.194	387	3.162	3.549	496	5.247	5.743
16. Du livre	173	1.204	1.377	632	2.480	3.112	805	3.684	4.489
17. D'art et de précision	278	1.350	1.628	1.002	4.336	5.348	1.280	5.666	6.946
18. Des transports	1.124	1.099	2.223	2.752	570	3.322	3.876	1.669	5.545
Total (Industrie) ...	5.777	95.449	101.226	19.520	173.408	192.928	25.297	268.857	294.154
<i>COMMERCE.</i> (Vente des produits des industries.)									
21. Des mines et des carrières	80	23	103	330	25	335	410	48	458
22. Des métaux	583	90	673	2.029	134	2.163	2.612	224	2.836
23. Céramiques et verrières	96	32	128	354	35	389	450	67	517
24. Chimiques	340	172	512	1.198	211	1.409	1.538	383	1.921
25. Agricoles non préparés	76	77	153	302	100	402	378	177	555
26. Alimentaires	1.301	755	2.056	5.486	1.447	6.933	6.787	2.202	8.989
27. Textiles et du vêtement	1.320	281	1.601	5.759	667	6.426	7.079	948	8.027
28. Du bois, ameublement et construction	186	52	238	659	62	721	845	114	959
29. Des peaux et des cuirs	183	35	218	786	58	844	969	93	1.062
30. Du tabac	54	22	76	260	42	302	314	64	378
31. Du papier	84	37	121	366	49	415	450	86	536
32. Polygraphiques	98	56	154	434	52	486	532	108	640
33. D'art et de précision	253	51	304	908	72	980	1.161	123	1.284
34. Vente d'articles divers	1.574	132	1.706	3.745	367	4.112	5.319	499	5.818
35. Banque et crédit	873	171	1.044	3.082	114	3.196	3.955	285	4.240
36. Assurances	373	37	410	1.443	20	1.463	1.816	57	1.873
37. Intermédiaires commerciaux	353	75	428	1.537	83	1.620	1.890	158	2.048
38. Industrie hôtelière	375	1.922	2.297	992	3.441	4.433	1.367	5.363	6.730
39. Divertissements publics	124	156	280	242	201	443	366	357	723
43. Sièges de Sociétés coloniales	90	5	104	286	13	309	385	18	403
Total (Commerce) ...	8.425	4.181	12.606	30.198	7.193	37.391	38.623	11.374	49.997
N'ayant pu être classés dans un groupe déterminé (Industrie ou Commerce)	57	19	76	241	124	365	298	143	441
TOTAL GÉNÉRAL ...	14.259	99.649	113.908	49.959	180.725	230.684	64.218	280.274	344.592

REPARTITION DES GROUPES SOCIAUX DANS L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE.

GROUPES D'INDUSTRIE OU DE COMMERCE	NOMBRE TOTAL des personnes exerçant comme profession principale une profession se rattachant à l'industrie ou au commerce					POUR CENT par rapport aux recensés de l'industrie ou du commerce	NOMBRES ABSOLUS				POUR CENT par rapport aux recensés du groupe				
	Chiffres absolus		P. c. des hommes et des femmes par rapport au total du groupe		%		Exploitants	Aidants	Employés	Ouvriers	Exploitants	Aidants	Employés	Ouvriers	
	H.	F.	T.	H.											F.
INDUSTRIES.															
1. De la pêche	2.267	11	2.278	99,52	0,48	0,12	440	140	52	1.646	19,32	6,15	2,28	72,25	
2. Des mines	165.374	5.109	170.483	97,00	3,00	8,80	122	4	9.893	160.984	0,07	0,01	5,50	94,42	
3. Des carrières	38.633	602	39.235	98,47	1,53	2,02	1.032	164	2.645	35.494	2,63	0,42	6,49	90,46	
4. Des métaux	337.911	18.435	356.346	94,83	5,17	18,40	21.963	4.311	37.872	292.200	6,16	1,21	10,63	82,00	
5. Céramiques	37.347	4.368	41.715	89,53	10,47	2,15	1.854	449	2.721	36.691	4,44	1,08	6,52	87,96	
6. Verrières	25.291	4.744	30.035	84,21	15,79	1,55	2.830	48	2.830	26.911	0,82	0,16	9,42	89,60	
7. Chimiques	56.370	13.982	70.352	80,13	19,87	3,63	1.748	282	14.977	53.345	2,48	0,40	21,29	75,83	
8. Alimentaires	94.935	16.227	111.162	85,40	14,60	5,73	21.936	8.029	11.253	69.914	19,73	7,22	10,15	62,90	
9. Textiles	132.186	124.519	256.705	51,49	48,51	13,25	11.296	5.315	14.441	225.650	4,40	2,07	5,63	87,90	
10. Du vêtement	39.995	101.512	141.507	28,26	71,74	7,30	48.619	8.374	5.032	78.982	34,36	6,27	3,56	55,81	
11. De la construction	208.289	1.699	209.988	99,19	0,81	10,83	37.767	6.966	5.658	159.597	17,99	3,32	2,69	76,00	
12. Du bois et de l'ameublement	140.279	6.120	146.399	95,82	4,18	7,55	33.354	8.006	3.587	101.362	22,78	5,53	2,45	69,24	
13. Des peaux et des cuirs	48.812	15.522	64.334	75,87	24,13	3,32	17.172	2.272	3.401	41.489	26,69	3,53	5,29	64,49	
14. Du tabac	8.051	8.122	16.173	49,78	50,22	0,83	1.063	265	1.461	13.379	6,60	1,64	9,03	82,73	
15. Du papier	12.814	5.862	18.676	68,61	31,39	0,96	1.505	127	2.034	16.010	2,70	0,68	10,89	85,73	
16. Du livre	22.108	4.853	26.961	82,00	18,00	1,39	3.065	666	3.001	20.227	11,37	2,48	11,13	75,02	
17. D'art et de précision	42.522	7.634	50.156	84,78	15,22	2,59	7.088	666	1.384	37.234	14,13	2,76	8,87	74,24	
18. Des transports	179.167	6.446	185.613	96,53	3,47	9,58	13.260	2.583	60.112	109.658	7,14	1,30	32,39	59,08	
Total (Industrie) ...	1.592.351	345.767	1.938.118	82,16	17,84	100,00	77,38	222.535	49.980	184.850	1.480.753	11,48	2,58	9,54	76,40
COMMERCE. (Vente des produits des industries).															
21. Des mines et des carrières	12.590	1.693	14.283	88,15	11,85	2,53	7.055	2.206	1.749	3.273	49,39	15,44	12,25	22,92	
22. Des métaux	17.543	8.991	26.534	66,12	33,88	4,70	7.658	6.027	9.050	3.799	28,86	22,71	34,11	14,32	
23. Céramiques et verrières	4.434	1.619	6.053	73,25	26,75	1,07	1.787	1.086	1.537	1.643	29,52	17,94	25,39	27,15	
24. Chimiques	11.491	5.072	17.163	66,95	33,05	3,04	4.792	3.404	5.472	3.495	27,92	19,83	31,88	20,37	
25. Agricoles non préparés	17.455	2.562	20.017	87,20	12,80	3,55	11.722	3.396	2.222	2.677	58,56	16,97	11,10	13,37	
26. Alimentaires	98.672	88.199	186.871	52,80	47,20	33,10	84.048	69.166	14.214	19.443	44,98	37,01	7,61	10,40	
27. Textiles et du vêtement	28.028	28.542	56.570	49,55	50,45	10,02	24.725	14.735	13.617	3.493	43,71	26,05	24,07	6,17	
28. Du bois, ameublement et construction	10.140	4.824	14.764	68,68	31,32	2,61	5.434	3.624	2.733	3.073	36,81	23,87	18,51	20,81	
29. Des peaux et des cuirs	4.816	5.520	10.336	46,59	53,41	1,83	4.264	3.718	1.837	517	41,26	35,97	17,77	5,00	
30. Du tabac	3.176	5.758	8.934	35,55	64,45	1,58	3.996	3.893	795	250	44,73	43,57	8,90	2,80	
31. Du papier	2.056	2.565	4.621	44,49	55,51	0,82	1.508	1.590	1.091	432	32,63	34,41	23,61	9,35	
32. Polygraphiques	2.888	1.829	4.717	61,23	38,77	0,84	1.988	813	1.201	715	42,15	17,23	25,46	15,16	
33. D'art et de précision	6.985	3.221	10.206	68,44	31,56	1,81	5.510	1.601	2.492	603	53,99	15,69	24,42	5,90	
34. Vente d'articles divers	5.926	6.670	12.605	47,01	52,99	2,23	4.219	628	7.619	1.941	19,19	4,97	60,44	15,40	
35. Banque et crédit	30.087	4.372	34.459	87,31	12,69	6,10	3.842	177	29.235	1.205	11,15	0,51	84,84	3,50	
36. Assurances	8.119	1.993	10.112	80,29	19,71	1,79	766	95	9.041	210	7,57	0,94	89,41	2,08	
37. Intermédiaires commerciaux	10.981	2.513	13.494	81,38	18,62	2,39	2.636	436	8.845	1.577	19,53	3,23	65,55	11,69	
38. Industrie hôtelière	41.217	65.638	106.855	38,57	61,43	13,93	42.130	47.386	3.208	14.131	39,43	44,85	3,00	13,22	
39. Divertissements publics	2.685	1.160	3.845	69,83	30,17	0,68	937	575	1.089	1.244	24,37	14,96	28,32	32,35	
43. Sièges de sociétés coloniales	1.733	405	2.138	81,06	18,94	0,38	100	2	1.939	97	4,68	0,09	90,69	4,54	
Total (Commerce) ...	321.022	243.555	564.577	56,86	43,14	100,00	22,54	217.317	164.456	118.986	63.818	38,49	29,13	21,08	11,30
N'ayant pu être classés dans un groupe déterminé (Industrie ou Commerce)	1.424	441	1.865	76,35	23,65	—	0,08	—	—	1.059	806	—	—	56,78	43,22
TOTAL GÉNÉRAL ...	1.914.797	589.763	2.504.560	76,45	23,55	100,00	439.852	214.436	304.895	1.545.377	17,56	8,56	12,18	61,70	

EMPLOYÉS ET OUVRIERS AFFILIÉS AUX CAISSES D'ASSURANCE CONTRE LE CHÔMAGE.

GROUPES D'INDUSTRIE OU DE COMMERCE	TOTAL des employés et ouvriers des deux sexes		AFFILIÉS aux Caisses d'assurance contre le chômage		POURCENTAGE par rapport au total du groupe	
	Employés	Ouvriers	Employés	Ouvriers	Employés	Ouvriers
<i>INDUSTRIE.</i>						
1. De la pêche	52	1.646	8	272	15,4	16,5
2. Des mines	9.393	100.964	1.357	60.154	14,4	37,4
3. Des carrières	2.545	35.494	350	19.701	13,8	55,8
4. Des métaux	37.872	292.200	5.206	131.866	13,7	45,1
5. Céramiques	2.721	36.691	320	15.882	11,8	43,3
6. Verrières	2.830	26.911	349	11.010	12,3	40,9
7. Chimiques	14.977	53.345	1.374	17.881	9,2	33,5
8. Alimentaires	11.283	69.914	1.032	16.218	9,1	23,2
9. Textiles	14.441	225.650	3.190	130.980	22,1	58,0
10. Du vêtement	5.032	78.982	196	7.923	3,9	10,0
11. De la construction	5.658	159.597	542	56.123	10,0	35,2
12. Du bois et de l'ameublement	3.587	101.362	469	39.918	13,1	39,4
13. Des peaux et des cuirs	3.401	41.489	344	16.580	10,1	40,0
14. Du tabac	1.461	13.379	161	7.502	11,0	56,1
15. Du papier	2.034	16.010	194	6.021	9,5	37,6
16. Du livre	3.001	20.227	449	10.178	15,0	50,3
17. D'art et de précision	4.450	37.234	562	19.972	12,6	53,6
18. Des transports	60.112	109.658	11.233	42.615	18,7	38,9
Total (Industrie) ...	184.850	1.480.753	27.336	610.886	14,8	41,3
<i>COMMERCE.</i> (Vente des produits des industries.)						
21. Des mines et des carrières	1.749	3.273	107	815	6,1	24,9
22. Des métaux	9.050	3.799	389	636	4,3	16,7
23. Céramiques et verrières	1.537	1.643	89	379	5,8	23,1
24. Chimiques	5.472	3.495	301	800	5,5	22,9
25. Agricoles non préparés	2.222	2.677	249	488	11,2	18,2
26. Alimentaires	14.214	19.443	1.921	2.460	13,5	12,7
27. Textiles et du vêtement	13.617	3.493	562	397	4,1	11,4
28. Du bois, ameublement et construction	2.733	3.073	160	590	5,9	10,2
29. Des peaux et des cuirs	1.837	517	85	59	4,6	11,4
30. Du tabac	795	250	50	48	3,8	20,0
31. Du papier	1.091	432	69	57	6,3	13,2
32. Polygraphiques	1.201	715	63	118	5,2	16,5
33. D'art et de précision	2.492	603	95	62	3,8	10,3
34. Vente d'articles divers	7.619	1.941	412	200	5,4	10,3
35. Banque et crédit	29.235	1.205	1.693	53	5,8	4,4
36. Assurances	9.041	210	644	13	7,1	6,2
37. Intermédiaires commerciaux	8.845	1.577	1.033	298	11,7	18,9
38. Industrie hôtelière	3.208	14.131	240	1.050	7,3	7,4
39. Divertissements publics	1.089	1.244	84	111	7,7	6,8
43. Sièges de sociétés coloniales	1.939	97	38	9	2,0	9,3
Total (Commerce) ...	118.986	63.818	8.284	8.643	7,0	13,5
N'ayant pu être classés dans un groupe déterminé (Industrie ou Commerce)	1.059	806	26	55	2,5	6,8
TOTAL GÉNÉRAL ...	304.895	1.545.377	35.646	619.584	11,7	40,1

BOURSE DE BRUXELLES

MARCHE DES CHANGES.

Après cinq semaines d'offres de change qui déterminèrent des importations relativement considérables d'or aux caisses de la Banque, le marché a fait, au cours de cette quinzaine, une brusque volte-face. Des besoins locaux grossis de demandes pour compte de places étrangères amenèrent rapidement le florin d'abord et le franc suisse ensuite, à leur pointe extrême. Le franc français resta légèrement en arrière, mais fut néanmoins l'objet de transactions importantes. Toutefois, dans l'ensemble, ce reflux de devises reste nettement inférieur aux entrées enregistrées pendant la période précédente.

Le 25 septembre 1934, le florin cotait environ 289; trois jours plus tard, il se trouva porté à 290,30. En le même laps de temps, le franc suisse passa de 139,05 à 139,73. De son côté, le franc français progressa de 23,09 3/4 à 23,24. Il toucha de temps à autre 23,25. Le dollar s'est également raffermi. De 4,2180, il s'est élevé par étapes jusqu'à 4,26 1/4. La livre sterling, après s'être redressée de 20,96 5/8 à 21,12 3/4 au début de la quinzaine, revint sans transition à 21 et ne cessa ensuite de s'effriter. Elle a touché ces jours-ci le cours de 20,85, point le plus bas atteint sur notre marché depuis l'abandon du « Gold Standard ».

Le cours de compensation du reichsmark a été progressivement porté de 170,634 à 171,70. Depuis que, en vertu de l'accord de compensation intervenu le 5 septembre 1934, le règlement des créances commerciales entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et l'Allemagne s'effectue exclusivement par l'entremise des Instituts d'émission respectifs, il n'y a plus pratiquement de transactions sur notre place en cette devise. Sur certains marchés étrangers, entre autres à New-York, son cours atteint ces jours-ci le point d'exportation de l'or vers l'Allemagne.

Le cours de la lire italienne est monté de 36,57 à 36,68. Le change espagnol est resté indifférent aux événements politiques dont la péninsule a été ces jours-ci le théâtre. Le cours s'est tenu solidairement autour de 58,50.

Entraînées dans le sillage de la livre sterling, les devises scandinaves ont rétrogradé d'une demi-unité environ. Le Stockholm s'est replié de 108,23 à 107,67 1/2, l'Oslo de 105,35 à 104,75, le Copenhague de 93,65 à 93,25.

La couronne tchécoslovaque cote actuellement 17,89, contre 17,74 il y a quinze jours. Le zloty s'est avancé de 80,50 à 81,075. Le dollar canadien a fléchi de 4,37 à 4,35.

Les devises cotées à terme se sont relevées parallèlement à la hausse enregistrée au comptant. La prime de la livre sterling est passée de 0,02 à 0,135 de belga, celle du franc français de 0,0525 à 0,20 de belga et celle du dollar de 0,0005 à 0,021 de belga.

Sur le marché de l'argent, la stagnation est toujours complète en matière d'escompte. Les acceptations commerciales ont été négociées comme précédemment autour de 2 1/8 p. c.

L'argent a été prêté au jour le jour à 1 p. c. en moyenne.

Le 9 octobre 1934.

MARCHE DES TITRES.

Comptant.

Demeuré sans affaires, le marché du comptant accuse au 4 octobre 1934 une nouvelle régression des cours par rapport à ceux pratiqués le 20 septembre.

Citons :

Aux rentes : 3 p. c. Dette belge 2^e série, 74,50-77; 5 p. c. Restauration Nationale, 93,50-97; 5 p. c. Emprunt Belge Intérieur 1920, 102-102,50; 5 p. c. Dette belge 1925, 90-94; 6 p. c. Emprunt Belge de Consolidation 1921, 96,50-99; 5 p. c. Emprunt belge à lots 1932, 518-533; 5 p. c. Emprunt belge à lots 1933, 1028-1037; 6 p. c. Association Nationale des Industriels et Commerçants, 96,25-98,90; Habitations et Logements à bon marché, 97,50-99; 4 p. c. Dommages de Guerre 1921, 209,50-217,50; 5 p. c. Dommages de Guerre 1922, 247,50-250,50; 5 p. c. Dommages de Guerre 1923, 506,50-510,50.

Aux assurances et banques : Assurances Générales sur la Vie se répète à 6150; Banque du Congo Belge, 1025-1020; Banque d'Anvers, 1770-1780; Banque Belge pour l'Étranger, 430-435; Banque de Bruxelles se répète à 515; Banque Nationale de Belgique, 1875-1985; Caisse Générale de Reports et de Dépôts, 2010-2050; part de réserve Société Générale de Belgique se répète à 3375; Société Nationale de Crédit à l'Industrie, 697,50-625; Société Belge de Banque, 1105-1125.

Aux entreprises mobilières et immobilières : part de fondateur Crédit Foncier d'Extrême-Orient, 8400-8000; action de dividende Hypothécaire Belge-Américaine, 6600-5450.

Aux chemins de fer : action privilégiée 6 p. c. Société Nationale des Chemins de Fer Belges, 487-500; action privilégiée 6 p. c. Katanga, 760-750; action privilégiée 6 p. c. Léokadi, 530-540; action privilégiée 6 p. c. Vicinaux du Congo, 499-509; action de dividende Braine-le-Comte à Gand, 5130-5160; action de dividende Bruxelles-Lille-Calais, 970-965; part de fondateur Congo, 1615-1680; action de jouissance Congo Supérieur aux Grands Lacs Africains, 160-152; action de jouissance Welkenraedt, 15950-17925.

Aux tramways, chemins de fer économiques : part sociale Auto-Transports, 430-445; action de dividende Bruxellois se répète à 5900; action de dividende Pays de Charleroi, 850-845.

Aux tramways et électricité (trusts) : part sociale Bangkok se répète à 380; part sociale Chemins de Fer et Entreprises, 670-675; 1/10^e part de fondateur Electrafina, 525-530; action de capital Electrobél, 2040-2035; part de fondateur Electroraïl, 3270-3420; action ordinaire Sofina, 6500-6475.

Aux entreprises de gaz et d'électricité : action de capital Auxiliaire d'Electricité, 1450-1455; part sociale idem, 1955-1970; action de jouissance Electrique Anversoise, 3825-3810; 1/10^e part de fondateur Electricité du Borinage, 2700-2800; part de fondateur Bruxelloise d'Electricité, 10350-10425; part de fondateur Electricité de la Dendre, 3240-3160; 1/10^e part de fondateur

Electricité de l'Est de la Belgique, 5625-6050; part de fondateur Electricité du Littoral, 1990-2000; 1/10^e part de fondateur Electricité du Nord de la Belgique, 7500-7375; part de fondateur Electricité du Pays de Liège, 3950-4000; part de fondateur Gaz et Electricité du Hainaut, 10725-11200.

Aux industries métallurgiques : Baume et Marpent, 5775-5700; action de capital Fabrique de Fer de Charleroi, 675-625; Forges de Clabecq, 20975-20100; Cocke-rill, 465-440; Ougrée-Marihaye, 605-615; Providence, 7900-7475.

Aux charbonnages et fours à coke : Amercœur, 1600-1640; André Dumont, 400-390; Bonnier, 4115-4150; Centre de Jumet, 2885-3300; Gouffre, 7525-7100; Hornu et Wasmes, 825-895; Maurage, 3700-3960; Noël-Sart-Culpart, 5500-5625; Nord de Gilly, 4850-4900; Sacré-Madame, 1300-1320; Wérister, 2355-2350.

Aux zincs, plombs et mines : part sociale Overpelt-Lommel se répète à 235; 1/10^e d'action série A Vieille-Montagne, 1005-1095.

Aux glacières : Auvelais, 13250-12550; 5^e d'action Charleroi, 3085-3095; action privilégiée Compagnie de Floreffe, 2510-2500; Moustier-sur-Sambre, 13575-13075.

Aux industries de la construction : Carrières Unies de Porphyre, 3470-3440; action de jouissance Ciments de l'Europe Orientale, 975-920.

Aux industries textiles et soieries : part de fondateur Filature de Dolhain, 1360-1180; La Vesdre, 435-490; Linière La Lys, 3990-4110; part sociale série A Soie Viscose, 615-550; part sociale série B idem, 630-615.

Aux produits chimiques : Auvelais se répète à 365; part de fondateur Industries Chimiques, 500-595; Laeken, 2105-2150; part sociale Union Chimique Belge, 180-190.

Aux entreprises coloniales : Cotonnière Congolaise 1^{re} série, 325-307,50; part de fondateur Auxiliaire Chemins de Fer Grands Lacs, 2070-2100; action privilégiée

Katanga, 16425-16800; action ordinaire Katanga, 15025-15400; part de fondateur Minière Grands Lacs Africains, 720-727,50; action de capital Union Minière du Haut-Katanga, 1800-2005; action de capital Ciments du Katanga, 885-900; action de capital Compagnie pour le Commerce et l'Industrie, 1025-1065; action de capital Synkin, 382,50-430.

A l'alimentation : Glacières de Bruxelles, 1640-1580; action de capital Industrielle Sud-Américaine, 1005-950; Moulins « La Royale », 3455-3080; action de jouissance Moulins des Trois-Fontaines, 7600-7375; Brasseries de Koekelberg, 2645-2650; Brasseries d'Ixelles, 3585-3575.

Aux industries diverses : part sociale Bougies de la Cour, 810-775; 1/9^e action ordinaire Anciens Etablissements De Naeyer, 540-595; part sociale Englebert O. Fils et Cie, 1045-1120; part de fondateur Grands Magasins « A l'Innovation », 2080-2200.

Aux actions étrangères : Canadian Pacific, 320-295; Chade, 4890-4730; Madrilena de Tranvias, 1410-1430; Sévillane d'Electricité, 1040-1060; action privilégiée 6 p. c. Tranvias de Barcelone, 340-320; Ateliers de Construction du Nord de la France, 932,50-1015; part de fondateur Chemins de Fer Economiques du Nord, 930-1065; part bénéficiaire Electricité de Paris, 16125-15600; Glaces et Verres Spéciaux du Nord de la France, 4850-4860; part bénéficiaire Chemins de Fer et Tramways Electriques (Parisienne), 1975-2020; action de capital Huileries de Deli, 3630-3700; part de fondateur Mopoli, 7850-8225; Royal Dutch, 21500-22000; part sociale Arbed, 3420-3275.

Terme.

Banque de Paris et des Pays-Bas, 1645-1765; Barcelona Traction, 271,25-276,25; Brazilian Traction, 242,50-228,75; Héliopolis, 1185-1200; Minière aux Grands Lacs, 715-730; Pétrofina, 525-527,50; Rand Mines, 762,50-750; Royal Dutch, 2150-2190; Securities, 106,50-105,50; Sidro, 350-346,25; Transports, Electricité, Gaz, 290-277,50; action privilégiée Union Minière du Haut-Katanga, 1740-2015.

STATISTIQUES

MARCHÉ DE L'ARGENT A BRUXELLES.

I. — Taux officiels et taux « hors banque » (escompte et prêts).

DATES	Taux officiels (B. N. de B.)			Taux « hors banque »		Taux du « call money »		Taux des reports (2)	
	escompte d'acceptat. et de traites domiciliées	escompte de traites non domic. et de promesses	prêts et avances sur fonds publics nationaux	papier commercial	papier financier	en compensation	marché	sur valeurs au comptant	sur valeurs à terme
<i>a) la dernière quinzaine :</i>									
21 septembre 1934	2,50	3,—	3,—	2,125	2,25	1,—	1,—	6,50	6,—
22 —	2,50	3,—	3,—	2,125	2,25	1,—	1,—	6,50	6,—
24 —	2,50	3,—	3,—	2,125	2,25	0,75	0,75	6,50	6,—
25 —	2,50	3,—	3,—	2,125	2,25	0,75	0,75	6,50	6,—
26 —	2,50	3,—	3,—	2,125	2,25	0,75	0,75	6,50	6,—
27 —	2,50	3,—	3,—	2,125	2,25	0,75	0,75	6,50	6,—
28 —	2,50	3,—	3,—	2,125	2,25	0,75	0,75	6,50	6,—
29 —	2,50	3,—	3,—	2,125	2,25	1,—	1,—	6,50	6,—
1 octobre 1934	2,50	3,—	3,—	2,125	2,25	1,—	1,—	6,50	6,—
2 —	2,50	3,—	3,—	2,125	2,25	1,—	1,—	6,50	6,—
3 —	2,50	3,—	3,—	2,125	2,25	1,—	1,—	6,50	6,—
4 —	2,50	3,—	3,—	2,125	2,25	1,—	1,—	6,50	6,—
5 —	2,50	3,—	3,—	2,125	2,25	1,—	1,—	6,50	6,—
<i>b) les derniers mois (1) :</i>									
1932	3,46	3,96	4,46	3,12	3,6565	1,2020	1,274	6,35	5,86
1933	3,50	4,—	4,34	2,4148	3,0832	0,8829	0,886	6,50	6,—
1933 Juillet	3,50	4,—	4,50	2,3125	3,125	0,817	0,792	6,50	6,—
Août	3,50	4,—	4,50	2,3125	3,125	0,750	0,750	6,50	6,—
Septembre	3,50	4,—	4,—	2,267	3,069	0,966	0,966	6,50	6,—
Octobre	3,50	4,—	4,—	2,207	2,875	0,899	0,952	6,50	6,—
Novembre	3,50	4,—	4,—	2,122	2,875	0,760	0,724	6,50	6,—
Décembre	3,50	4,—	4,—	2,250	2,900	0,800	0,810	6,50	6,—
1934 Janvier	3,50	4,—	4,—	2,141	2,966	0,827	0,837	6,50	6,—
Février	3,50	4,—	4,—	2,046	2,842	0,772	0,793	6,50	6,—
Mars	3,50	4,—	4,—	2,071	2,625	0,750	0,750	6,50	6,—
Avril	3,—	3,50	3,50	2,141	2,592	0,750	0,750	6,50	6,—
Mai	3,—	3,50	3,50	1,930	2,339	0,812	0,761	6,50	6,—
Juin	3,—	3,50	3,50	2,111	—	0,966	0,942	6,50	6,—
Juillet	3,—	3,50	3,50	2,195	2,441	1,045	1,210	6,50	6,—
Août	2,50	3,—	3,—	2,310	2,416	1,183	1,264	6,50	6,—
Septembre	2,50	3,—	3,—	2,1475	2,272	0,95	0,945	6,50	6,—

(1) Les chiffres annuels sont des moyennes; les chiffres mensuels sont les taux en vigueur à la fin de chaque mois ou des moyennes mensuelles en ce qui concerne les taux « hors banque » et les taux du « call money ».

(2) Taux de la Caisse Générale de Reports et de Dépôts.

II. — Taux des dépôts en banque au 5 octobre 1934.

BANQUES	Compte à vue	Compte de quinzaine ou à 15 jours de préavis	Comptes de dépôts à :					Caisse Gén. d'Épargne et de Retraite	
			1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans et plus	jusque 20.000 francs	au delà de 20.000 fr.
Société Générale	0,75	1,85	2,—	2,10	2,30	—	—	—	—
Banque de Bruxelles	0,75	1,85	2,—	2,10	2,30	—	—	—	—
Caisse de Reports	0,75	1,891	—	2,—	2,—	—	—	—	—
Algemeene Bankvereniging	0,75	1,85	2,—	2,10	2,30	—	—	—	—
Société Belge de Banque	0,75	1,85	2,—	2,10	2,30	—	—	—	—
Société Nation. de Crédit à l'Ind.	—	—	—	3,—	3,25	3,75	4,—	—	—
Caisse Gén. d'Épargne et de Retr.	—	—	—	—	—	—	—	3,—	2,—

N. B. — Pour les cinq premières banques, les taux sont donnés nets d'impôts.

MARCHE DES CHANGES A BRUXELLES.

I. — Cours quotidiens.

DATES	LONDRES 1 £ = 35 belgas	PARIS 100 fr. = 28,1773 b.	NEW-YORK (câble) 1 \$ = 4,24772 b. (1)	AMSTERDAM 100 fl. = 289,086 b.	GENÈVE 100 fr. = 138,77 b.	MADRID 100 P. = 138,77 b.	ITALIE 100 lires = 37,852 b.	STOCKHOLM 100 cr. = 192,736 b.	OSLO 100 cr. = 192,736 b.	COPENHAGUE 100 cr. = 192,736 b.	PRAGUE 100 Kc. = 17,7672 b. (2)	MONTREAL 1 \$ = 7,19193 b.	BERLIN 100 M. = 171,321 b.	VARSOVIE 100 zl. = 80,68 b.
21 septemb. 1934	21, —	28,09	4,2110	288,95	139,05	58,20	36,53	108,30	105,45	93,85	17,77	4,335	170,634	80,475
24 —	20,995	28,10375	4,2125	288,93	139,09	58,24	36,575	108,29	105,51	93,75	17,70	4,34	170,634	80,50
25 —	20,96625	28,09375	4,2180	288,98	139,05	58,18	36,57	108,23	105,35	93,65	17,74	4,37	170,634	80,50
26 —	20,9690	28,11375	4,22875	289, —	139,15	58,22	36,59	108,25	105,425	93,70	17,77	4,365	170,634	80,56
27 —	20,98125	28,1675	4,23	289,58	139,45	58,37	36,655	108,325	105,50	93,75	17,80	4,37	170,634	80,60
28 —	21,1275	28,24	4,25	290,30	139,73	58,475	36,73	108,80	106, —	94,325	17,88	4,37	171,10	80,90
1 octobre 1934	21, —	28,1875	4,2425	289,875	139,52	58,37	36,66	108,30	105,575	93,80	17,85	4,37	171,40	80,725
2 —	20,93	28,22	4,2530	290,17	139,63	58,45	36,66	108,20	105,25	93,725	17,87	4,3675	171,60	80,975
3 —	20,965	28,23125	4,255	290,30	139,70	58,50	36,74	108,075	105,275	93,75	17,89	4,3695	171,65	80,85
4 —	20,98	28,25	4,25875	290,30	139,75	58,53	36,73	108,125	105,325	93,65	17,85	4,35	171,70	80,85
5 —	20,94	28,24	4,253	290,26	139,75	58,54	36,68	108,10	105,20	93,575	17,90	4,36375	171,70	80,85

(1) Cette parité résulte de la dévaluation du dollar par décret du 31 janvier 1934.

(2) La nouvelle parité résulte de la dévaluation de la Kc, au 17 février 1934.

N. B. — En raison des dispositions prises en matière de devises en Autriche, en Hongrie et en Lettonie, la cotation des changes sur ces pays est suspendue à la Bourse de Bruxelles.

II. — Moyennes annuelles et mensuelles.

	Londres	Paris	New York (câble)	Amsterdam	Genève	Madrid	Milan	Stockholm	Berlin
1932.....	25,174	28,222	7,1857	289,62	139,44	57,890	36,822	132,87	170,75
1933.....	23,796	28,129	5,7915	288,88	138,69	59,931	37,379	124,17	170,13
1933 Juillet.....	23,912	28,071	5,1404	288,81	138,54	59,935	37,926	123,52	170,60
Août.....	23,635	28,061	5,2310	289,10	138,48	59,886	37,712	121,50	170,74
Septembre.....	22,560	28,073	4,8393	289,18	138,75	59,930	37,743	116,43	171,03
Octobre.....	22,449	28,083	4,8144	289,36	139,00	60,010	37,738	116,07	170,90
Novembre.....	23,136	28,086	4,4831	289,26	138,99	58,943	37,773	119,37	171,14
Décembre.....	23,546	28,180	4,5976	289,29	139,24	58,905	38,811	121,49	171,60
1934 Janvier.....	22,910	28,193	4,5278	288,78	139,11	58,850	37,726	118,16	170,39
Février.....	21,952	28,230	4,3650	288,49	138,68	58,152	37,516	113,23	169,43
Mars.....	21,852	28,243	4,2921	288,79	138,59	58,463	36,815	112,73	170,01
Avril.....	21,997	28,224	4,2691	289,41	138,47	58,472	36,537	113,40	168,66
Mai.....	21,803	28,246	4,2709	290,03	138,95	58,556	36,404	112,42	168,39
Juin.....	21,610	28,249	4,2806	290,27	139,10	58,554	36,848	111,43	164,12
Juillet.....	21,582	28,225	4,2803	289,87	139,43	58,481	36,735	111,30	164,31
Août.....	21,363	28,086	4,2194	288,42	139,01	58,214	36,564	110,18	166,11
Septembre.....	21,038	28,103	4,2119	288,86	139,01	58,220	36,575	108,48	169,60

III. — Change à terme. (Report « R » ou déport « D » exprimés en belgas.)

DATES	POUR 1 £		POUR 100 FR. FR.		POUR 1 \$		POUR 100 FLORINS	
	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur
à 1 mois :								
21 septembre 1934.....	R 0,010	R 0,012	R 0,0180	R 0,0220	R 0,0005	R 0,0015	—	R 0,20
22 —	R 0,011	R 0,014	R 0,0200	R 0,0250	R 0,0005	R 0,0015	R 0,15	R 0,30
24 —	R 0,008	R 0,012	R 0,0200	R 0,0250	R 0,0005	R 0,0010	R 0,20	R 0,40
25 —	R 0,006	R 0,008	R 0,0160	R 0,0200	—	R 0,0005	R 0,15	R 0,20
26 —	R 0,005	R 0,006	R 0,0180	R 0,0220	pair	R 0,0005	R 0,15	R 0,20
27 —	R 0,008	R 0,010	R 0,0250	R 0,0300	pair	R 0,0005	R 0,10	R 0,20
28 —	R 0,020	R 0,022	R 0,0350	R 0,0450	R 0,0030	R 0,0050	R 0,30	—
29 —	—	R 0,012	—	R 0,0325	—	R 0,0040	—	R 0,30
1 octobre 1934.....	R 0,012	R 0,016	R 0,0125	R 0,0300	R 0,0015	R 0,0025	R 0,20	R 0,35
2 —	R 0,014	R 0,018	R 0,0200	R 0,0275	R 0,0005	R 0,0015	R 0,25	R 0,40
3 —	R 0,014	R 0,016	R 0,0250	R 0,0300	R 0,0013	R 0,0020	R 0,25	R 0,35
4 —	R 0,014	R 0,018	R 0,0300	R 0,0350	R 0,0015	R 0,0025	R 0,30	R 0,40
5 —	R 0,016	R 0,017	R 0,0300	R 0,0375	R 0,0010	R 0,0020	R 0,25	R 0,40
à 3 mois :								
21 septembre 1934.....	R 0,0375	R 0,040	R 0,0575	R 0,0625	R 0,0020	R 0,0030	R 0,60	R 0,70
22 —	R 0,0360	R 0,040	R 0,0630	R 0,0675	R 0,0020	R 0,0025	R 0,65	R 0,75
24 —	R 0,0300	R 0,035	R 0,0550	R 0,0625	R 0,0020	R 0,0025	R 0,70	R 0,85
25 —	R 0,0200	R 0,025	R 0,0525	R 0,0600	R 0,0005	R 0,0010	R 0,65	R 0,75
26 —	R 0,0225	R 0,026	R 0,0575	R 0,0625	pair	R 0,0010	R 0,55	R 0,70
27 —	R 0,0350	R 0,040	R 0,0750	R 0,0850	pair	R 0,0015	R 0,60	R 0,75
28 —	R 0,0800	R 0,090	R 0,1100	R 0,1175	R 0,0090	R 0,0110	R 1,10	—
29 —	—	R 0,060	—	R 0,0900	—	R 0,0100	—	R 1,10
1 octobre 1934.....	R 0,0450	R 0,050	R 0,0850	R 0,0950	R 0,0040	R 0,0060	R 0,95	R 1, —
2 —	R 0,0575	R 0,065	R 0,1000	R 0,1100	R 0,0040	R 0,0060	R 1, —	R 1,25
3 —	R 0,0700	R 0,080	R 0,1200	R 0,1250	R 0,0070	R 0,0090	R 1,20	—
4 —	R 0,0750	R 0,080	R 0,1275	R 0,1325	R 0,0100	R 0,0110	R 1,30	R 1,40
5 —	R 0,0900	R 0,100	R 0,1350	R 0,1500	R 0,0115	R 0,0130	R 1,35	R 1,45

INDICE MENSUEL DE LA BOURSE DE BRUXELLES (30 titres à revenu fixe, 120 titres à revenu variable).

	TITRES A REVENU FIXE					TITRES A REVENU VARIABLE												
	Dette belge directe et indirecte	Emprunts provinciaux et commun.	Obligations 4 % impôt 16,50 %	Obligations 6 % net d'impôts	Tous titres à revenu fixe	Banques	Entrepr. immobil. hypothéc. et hôteliers	Tramw. ch. de fer écon. et vicinaux	Tramw. et électricité (Trusts)	Gas et électricité	Métallurgie	Charbonnages	Zinc, plomb mines	Glaceries et verreries	Textiles et soieries	Coloniales	Divers	Tous titres à revenu variable
Indice par rapp. au mois préc.																		
1934 3 septembre.....	100	101	101	100	101	109	117	116	110	106	151	128	116	106	117	115	109	114
1 ^{er} octobre.....	98	99	101	100	99	99	96	97	96	100	94	94	87	99	96	94	94	96
Indice par rapp. au 1-1-28 :																		
1933 1 ^{er} août.....	111	119	118	105	112	35	29	33	34	59	44	70	26	55	27	27	36	38
1 ^{er} septembre.....	111	118	118	106	112	34	29	33	33	58	44	68	25	56	26	27	36	38
2 octobre.....	110	116	118	105	112	33	27	32	31	56	39	66	23	54	25	25	34	35
2 novembre.....	111	116	118	104	111	31	25	31	29	54	35	62	21	53	23	24	34	34
1 ^{er} décembre.....	106	110	117	104	109	31	24	30	28	55	36	61	21	53	22	24	33	34
1934 2 janvier.....	111	115	119	103	111	30	25	30	28	54	36	60	21	52	21	22	33	33
1 ^{er} février.....	115	119	124	106	115	31	24	34	28	57	33	56	22	51	22	23	35	33
1 ^{er} mars.....	115	120	125	105	115	31	23	32	27	56	33	55	20	51	20	22	33	32
3 avril.....	117	119	125	106	116	29	22	30	26	55	30	49	19	48	20	19	32	30
1 ^{er} mai.....	118	122	127	105	117	29	22	29	25	55	28	48	17	46	19	19	33	30
1 ^{er} juin.....	120	125	128	105	118	28	21	26	24	52	25	47	17	44	17	18	30	28
2 juillet.....	120	126	127	106	118	27	21	26	23	51	24	46	16	43	17	18	29	28
1 ^{er} août.....	121	126	127	106	119	27	20	24	22	50	22	42	14	42	16	18	26	26
3 septembre.....	122	128	128	106	119	29	24	27	24	53	32	54	17	44	18	21	28	30
1 ^{er} octobre.....	119	127	129	106	119	29	23	27	23	53	30	51	15	44	18	19	26	29

RENDEMENT DE QUELQUES FONDS D'ETAT BELGES ET CONGOLAIS.

DATES	Rente Belge, 3 p. c., 2 ^e série net d'impôts		Rest. Nat. 1919 5 p. c. net d'impôts		Consolidé 1921 6 p. c. impôt 2 p. c.		Congo 1906, 4 p. c. net d'impôts		Congo 1896, 4 p. c. net d'impôts		Intérieur à prime 1920, 5 p. c. net d'impôts, remboursables en 75 ans par 750 fr./500			D. de guerre 1922, 5 p. c. net d'imp. tit. de 250 fr. remb. en 90 ans par 300 fr. ou avec lots			Dette belge 1925, 5 p. c. impôt 2 p. c. remb. en 20 ans à partir du 1-1-36		
	Cours	Rend.	Cours	Rend.	Cours	Rend.	Cours	Rend.	Cours	Rend.	Cours	Rend. en tenant compte de la prime de remb.	Rend. en tenant compte de la prime de remb.	Cours	Rend. en tenant compte de la prime de remb.	Rend. en tenant compte de la prime de remb.	Cours	Rend. en tenant compte de la durée de l'empr.	Rend. en tenant compte de la durée de l'empr.
1932 4 janvier.....	71,—	4,23	82,75	6,04	92,—	6,39	61,50	6,50	64,—	6,25	450,—	5,56	6,25	237,—	5,27	5,99	77,25	6,34	7,58
1933 3 janvier.....	66,25	4,53	86,—	5,81	91,50	6,43	62,—	6,45	62,40	6,41	475,—	5,26	5,90	233,—	5,36	6,10	81,50	6,01	7,10
1933 1 ^{er} août.....	65,75	4,56	88,—	5,68	93,35	6,30	62,55	6,39	63,45	6,30	492,50	5,08	5,70	232,—	5,39	6,13	81,75	5,99	7,13
1 ^{er} septembre.....	67,—	4,48	86,—	5,81	94,20	6,24	63,50	6,30	63,75	6,27	485,—	5,15	5,80	229,50	5,45	6,20	81,25	6,03	7,22
2 octobre.....	64,—	4,69	86,25	5,80	95,—	6,19	63,15	6,33	63,05	6,34	483,75	5,17	5,81	222,25	5,62	6,41	81,—	6,05	7,27
2 novembre.....	67,25	4,46	87,25	5,73	94,—	6,26	62,05	6,45	62,10	6,44	474,50	5,27	5,93	222,—	5,63	6,42	80,75	6,07	7,32
1 ^{er} décembre.....	65,—	4,62	82,75	6,04	87,50	6,72	60,75	6,58	59,75	6,69	448,75	5,57	6,30	220,50	5,67	6,46	77,—	6,36	7,92
1934 2 janvier.....	67,—	4,48	88,25	5,68	92,90	6,33	61,—	6,56	61,50	6,52	465,—	5,38	6,05	224,—	5,58	6,36	82,25	5,96	7,12
1 ^{er} février.....	70,—	4,29	90,50	5,52	96,50	6,09	65,50	6,11	66,—	6,06	482,50	5,18	5,82	234,—	5,34	6,07	87,25	5,62	6,44
1 ^{er} mars.....	71,—	4,23	90,50	5,52	97,80	6,02	73,—	5,48	71,05	5,63	481,25	5,19	5,85	240,—	5,21	5,92	86,50	5,66	6,55
3 avril.....	70,—	4,29	92,—	5,43	98,25	5,98	69,10	5,79	68,15	5,87	493,75	5,06	5,70	239,—	5,23	5,94	89,75	5,46	6,12
1 ^{er} mai.....	72,50	4,14	94,—	5,32	99,—	5,94	74,95	5,34	76,50	5,23	502,50	4,98	5,58	246,50	5,07	5,75	92,—	5,33	5,84
1 ^{er} juin.....	75,50	3,97	95,—	5,26	98,75	5,95	76,—	5,26	77,50	5,16	500,—	5,—	5,62	247,50	5,05	5,73	92,50	5,30	5,78
2 juillet.....	77,25	3,83	95,50	5,24	97,25	6,05	72,05	5,55	73,—	5,48	496,25	5,04	5,65	243,25	5,14	5,84	91,25	5,37	5,95
1 ^{er} août.....	78,75	3,81	97,—	5,15	99,25	5,92	78,—	5,13	77,80	5,15	502,50	4,93	5,58	247,50	5,05	5,73	93,—	5,27	5,72
3 septembre.....	79,75	3,76	96,50	5,18	98,50	5,97	80,90	4,94	82,50	4,85	508,75	4,91	5,50	249,50	5,01	5,68	93,25	5,25	5,70
1 ^{er} octobre.....	74,75	4,01	94,50	5,29	97,10	6,06	75,75	5,28	77,25	5,18	500,—	5,—	5,62	245,50	5,09	5,78	91,—	5,38	6,00

PRIX DE GROS DE QUELQUES PRODUITS INDUSTRIELS (par tonne).

ÉPOQUES (Chiffres au 1 ^{er} du mois)	CHARBONS					SIDÉRURGIE									
	pour foyer domestique brais. anthr. 20/30	Industr. menu 1/2 gras mi-lavé	Fines à coke	Briquettes du pays	Coke ordinaire	Fonte de moulage Charleroi	Blooms		Billettes		Poutrelles		Ralls		
							Prix à l'exportation	Prix intérieurs							
															£
1932 Moyenne mensuelle	271,—	120,—	116,25	147,50	117,50	323,—	2-2-0	428,—	2-2-11	437,—	2-5-2	456,—	5-18-1	1146,—	
1933 Moyenne mensuelle	260,50	114,50	105,—	140,—	100,—	296,50	2-3-5	459,60	2-5-0	469,60	2-10-8	510,75	5-16-3	1100,—	
1933 Août	250,—	115,—	105,—	140,—	100,—	300,—	2-5-0	470,—	2-7-0	480,—	2-15-0	525,—	5-17-6	1100,—	
Septembre	250,—	115,—	105,—	140,—	100,—	300,—	2-5-0	470,—	2-7-0	480,—	2-15-0	525,—	5-17-6	1100,—	
Octobre	250,—	110,—	105,—	135,—	100,—	300,—	2-5-0	470,—	2-7-0	480,—	2-15-0	525,—	5-17-6	1100,—	
Novembre	250,—	110,—	105,—	135,—	100,—	307,50	2-5-0	470,—	2-7-0	480,—	2-15-0	535,—	5-10-0	1100,—	
Décembre	250,—	110,—	105,—	135,—	100,—	307,50	2-5-0	470,—	2-7-0	480,—	2-15-0	535,—	5-10-0	1100,—	
1934 Janvier	250,—	115,—	105,—	140,—	100,—	307,50	2-5-0	470,—	2-7-0	480,—	2-15-0	535,—	5-10-0	1100,—	
Février	245,—	115,—	105,—	140,—	105,—	305,—	2-5-0	470,—	2-7-0	480,—	2-15-0	550,—	5-10-0	1100,—	
Mars	245,—	115,—	105,—	140,—	105,—	305,—	2-5-0	470,—	2-7-0	480,—	2-15-0	550,—	5-10-0	1100,—	
Avril	220,—	110,—	105,—	135,—	110,—	305,—	2-5-0	470,—	2-7-0	480,—	2-15-0	550,—	5-10-0	1100,—	
Mai	220,—	110,—	105,—	135,—	110,—	305,—	2-5-0	470,—	2-7-0	480,—	2-15-0	550,—	5-10-0	1100,—	
Juin	220,—	110,—	105,—	135,—	110,—	305,—	2-5-0	470,—	2-7-0	480,—	2-15-0	550,—	5-10-0	1100,—	
Juillet	220,—	110,—	105,—	135,—	110,—	305,—	2-5-0	470,—	2-7-0	480,—	2-15-0	550,—	5-10-0	1100,—	
Août	220,—	110,—	105,—	135,—	110,—	305,—	2-5-0	470,—	2-7-0	480,—	2-15-0	550,—	5-10-0	1100,—	
Septembre	220,—	110,—	105,—	135,—	110,—	305,—	2-5-0	470,—	2-7-0	480,—	2-15-0	550,—	5-10-0	1100,—	
Octobre	220,—	110,—	105,—	135,—	110,—	305,—	2-5-0	470,—	2-7-0	480,—	2-15-0	550,—	5-10-0	1100,—	

NOTE. — Les prix en £ représentent des £-or.

**PRIX MOYENS DES GRAINS ET AUTRES DENREES AGRICOLES
VENDUS SUR LES MARCHES REGULATEURS DE BELGIQUE (« Moniteur belge »).**

ÉPOQUES	Froment	Seigle	Avoine	Orge	Pomm ^{es} de terre	Lin brut	Beurre	Laine	Œufs
	en francs par 100 kilos						en francs par kilo		en francs par pièce
1932 Moyenne mensuelle	75,73	69,02	87,24	80,30	34,75	56,38	19,19	13,23	0,61
1933 Moyenne mensuelle	70,84	48,90	67,30	57,14	16,59	61,16	19,48	14,19	0,62
1933 Juin	78,39	52,07	74,97	58,95	12,09	58,94	16,70	13,60	0,34
Juillet	80,—	52,50	75,57	56,29	10,88	60,29	17,07	15,—	0,34
Août	63,46	45,61	57,—	51,58	14,17	62,66	19,50	15,—	0,47
Septembre	61,97	42,60	54,16	50,33	19,75	63,23	21,16	15,—	0,58
Octobre	59,05	41,42	52,28	50,39	22,34	61,63	20,62	15,—	0,74
Novembre	59,04	43,23	54,32	53,47	22,16	62,99	20,16	15,75	0,85
Décembre	59,05	43,16	55,34	54,53	23,59	64,60	21,17	16,31	0,80
1934 Janvier	58,51	43,27	55,43	55,08	23,32	60,61	20,36	17,—	0,60
Février	57,34	42,92	55,07	54,04	24,62	62,10	19,91	17,—	0,45
Mars	56,07	43,62	55,08	55,81	25,48	60,94	19,10	15,—	0,31
Avril	57,80	45,25	57,83	57,70	29,70	62,03	16,79	15,—	0,31
Mai	59,85	46,38	58,83	58,09	33,36	58,22	14,97	14,60	0,30
Juin	65,63	54,88	64,53	60,47	33,—	60,10	15,14	14,—	0,34
Juillet	70,33	63,04	68,10	59,99	41,81	61,83	15,59	13,—	0,34
Août	67,87	67,72	64,56	69,38	44,27	64,41	18,65	13,—	0,45

PRODUCTION INDUSTRIELLE DE LA BELGIQUE. — I. — Industries minières et métallurgiques (1).

PÉRIODES	MINES DE HOUILLE										Nombre moyen de jours d'extraction	Stock à fin de mois (milliers de tonnes)
	NOMBRE MOYEN D'OUVRIERS		PRODUCTION EN MILLIERS DE TONNES PAR BASSIN									
	du fond	fond et surface	Mons	Centre	Charleroi	Namur	Liège	Campine	TOTAL			
1932 Moyenne mensuelle	90.495	130.143	298	263	502	24	370	327	1.784	20,8	3.146	
1933 Moyenne mensuelle	93.262	134.478	359	313	585	27	425	397	2.106	22,7	2.847	
1933 Juin	93.910	135.942	340	297	560	26	401	369	1.992	21,4	3.075	
Juillet	91.262	132.642	343	303	547	25	404	371	1.995	22,1	3.158	
Août	91.218	132.208	358	306	554	25	401	388	2.033	22,5	3.221	
Septembre	89.848	129.930	353	309	552	24	412	408	2.058	22,7	3.164	
Octobre	90.914	130.657	372	321	571	27	432	416	2.139	25,2	2.980	
Novembre	92.012	132.330	355	323	591	25	428	465	2.187	22,5	3.008	
Décembre	91.311	131.364	355	316	593	28	437	439	2.166	22,2	2.858	
1934 Janvier	90.515	130.502	390	343	604	28	467	474	2.306	24,0	2.855	
Février	89.865	129.470	336	297	545	27	418	417	2.039	21,1	2.828	
Mars	89.350	128.802	421	356	623	31	473	501	2.404	24,7	2.871	
Avril	87.740	126.877	373	327	579	27	424	446	2.176	22,3	3.042	
Mai	87.629	126.940	349	311	586	28	401	449	2.124	21,9	3.114	
Juin	85.405	123.849	359	310	597	30	438	480	2.213	23,2	3.370	
Juillet	85.164	123.671	344	296	554	27	424	442	2.087	22,0	3.530	
Août	84.562	122.494	370	313	579	29	433	456	2.181	23,0	3.593	

PÉRIODES	COKES		AGGLOMÉRÉS		Hauts fourneaux en activité à la fin de la période	MÉTALLURGIE. — PRODUCTION EN MILLIERS DE TONNES				
	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers		Fonte	Aciers bruts	Pièces d'acier moulées	Aciers finis	Fers finis
1932 Moyenne mensuelle	373	3.929	110	795	37 (2)	232	230	4,2	171	3,0
1933 Moyenne mensuelle	377	3.975	115	826	32 (2)	229	224	4,5	174	3,2
1933 Juin	376	3.931	102	785	35	230	227	4,9	172	3,1
Juillet	385	5.019	101	806	35	225	208	4,4	162	3,5
Août	385	3.885	109	830	35	223	211	3,6	170	3,5
Septembre	376	3.892	129	864	34	209	207	4,5	162	4,5
Octobre	377	3.930	129	854	33	220	210	4,6	158	4,5
Novembre	364	3.886	124	840	33	216	208	4,6	161	3,8
Décembre	390	3.928	125	876	32	220	204	3,7	157	3,7
1934 Janvier	380	3.691	122	875	35	223	221	4,8	175	5,5
Février	339	3.650	117	879	35	211	205	3,4	162	5,5
Mars	374	3.620	132	845	37	252	253	4,1	206	5,5
Avril	363	3.624	108	812	38	246	243	3,7	179	4,3
Mai	362	3.574	106	784	36	255	253	4,1	188	4,2
Juin	352	3.729	109	804	36	242	249	4,2	183	4,4
Juillet	365	3.708	97	791	36	252	244	3,8	183	4,3
Août	371	3.685	109	800	36	251	246	4,3	185	4,8

(1) Statistique du Ministère de l'Industrie et du Travail, publiée par la *Revue du Travail*.
 (2) Au 31 décembre.

PRODUCTION INDUSTRIELLE DE LA BELGIQUE. — II. — Industries diverses.

PÉRIODES	COTON Production semestr. de filés	LAINE		SUCRES				BRASSE- RIES Quantités de farines déclarées	DISTIL- LERIES Production d'alcools
		Condition- nements de Verviers et de Dison (laine con- ditionnée ou simpl. pesée)	Stocks de peignés dans les peignages à façon (à fin de mois)	Production		stocks à fin de mois (sucres bruts et raffinés)	Déclara- tions en consom- mation		
				Sucres bruts	Sucres raffinés				
				(Tonnes)					(Hectol.)
1932 Moyenne mensuelle	19.945 (1) 24.600 (2)	1.964	2.570	20.149	13.436	108.987	19.628	17.630	27.805
1933 Moyenne mensuelle	22.845 (1) 23.450 (2)	2.416	3.879	19.171	16.044	121.400	14.806	16.493	26.903
1933 Juin	22.945 (1) 23.450 (2) 21.000 (1)	2.773	4.276	—	14.585	108.058	17.599	17.981	28.651
Juillet		2.585	4.295	—	14.174	80.216	18.229	19.020	28.757
Août		1.813	4.122	270	14.482	52.629	17.097	19.220	32.501
Septembre		2.351	3.805	—	14.901	41.070	14.184	17.523	31.584
Octobre		2.354	3.979	74.471	14.805	85.342	13.190	16.107	25.350
Novembre		3.103	4.090	124.313	22.138	168.917	17.381	14.581	34.437
Décembre		3.159	3.902	28.285	17.680	161.562	31.902	13.910	35.963
1934 Janvier		3.357	3.580	261	15.721	158.070	11.956	13.916	34.155
Février		2.167	3.521	295	11.894	153.233	11.666	14.060	31.976
Mars			3.449	38	13.622	143.745	13.582	17.560	31.046
Avril			3.521	—	13.266	127.113	12.428	17.098	25.200
Mai			3.646	—	14.377	116.518	14.911	17.730	35.274
Juin		3.794	—	13.309	89.171	16.297	18.096	33.268	
Juillet		3.619	—	13.504	65.812	18.449	18.626	33.778	
Août		3.607	—	13.684	48.186	14.971	17.346		

PÉRIODES	MARGARINE ET BEURRES ARTIFICIELS			ALLUMETTES			PÊCHE		OR BRUT	
	Production	Déclara- tions en consom- mation	Déclara- tions à l'exporta- tion	Fabrication	Destination donnée à la fabrication indig.		Ventes à la minque d'Ostende		extrait au Congo (3)	
					Consom- mation	Exportat. (avec décharge de l'accise)	Quantités	Valeurs (Milliers de francs)	Mines de Kilo-Moto	Toutes les mines
					(Millions de tiges)		(Tonnes)		(Kilogrammes)	
1932 Moyenne mensuelle	2.351	2.267	84	4.213	1.972	2.293	1.356	4.270	505,3	720,1
1933 Moyenne mensuelle	2.892	2.857	36	3.536	1.490	2.040	1.653	5.263	505,9	820,1
1933 Juin	2.599	2.575	28	3.988	1.515	2.404	1.089	3.737	515,0	823,5
Juillet	2.454	2.418	37	3.827	1.388	1.998	1.321	4.524	510,9	785,0
Août	2.943	2.928	22	3.916	1.840	2.699	1.807	5.625	537,3	852,2
Septembre	3.206	3.171	25	(4) 652	1.245	1.147	2.409	5.684	513,6	827,4
Octobre	3.302	3.260	23	1.252	903	709	1.808	5.715	505,6	816,8
Novembre	3.313	3.304	12	4.416	2.036	2.116	1.798	4.876	547,2	882,4
Décembre	3.495	3.471	30	4.727	2.072	1.781	2.068	6.157	544,1	883,1
1934 Janvier	3.274	3.227	32	5.165	1.836	2.713	1.476	5.481	534,7	
Février	3.075	3.059	8	4.124	1.529	1.854	1.297	5.334	495,5	
Mars	3.610	3.615	11	3.892	1.476	1.754	1.753	5.855	564,0	
Avril	2.663	2.656	9	2.976	1.482	1.667	1.434	3.759	502,0	
Mai	2.963	2.912	30	3.113	1.603	1.600	1.254	4.394	558,4	
Juin	2.544	2.557	9	3.373	1.758	1.751	1.180	3.916	540,2	
Juillet	2.614	2.589	21	3.996	1.635	1.771	1.300	4.372	514,3	
Août	3.486	3.477	8	3.950	2.066	2.146	1.654	5.399	535,7	
Septembre							1.725	5.070		

(1) Du 1er février au 31 juillet.

(2) Du 1er août au 31 janvier.

(3) L'or brut comprend en moyenne 80 % d'or alluvionnaire à 94 % de fin environ et 20 % d'or filonien à environ 75 % de fin.

(4) Production réduite par suite de la grève dans l'industrie allumettière.

COMMERCE SPECIAL DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE AVEC LES PAYS ETRANGERS.

	Animaux vivants		Objets d'alimentation et boissons		Matières brutes ou simplement préparées		Produits fabriqués		Or et argent, non ouvrés et monnaies	TOTAUX		PRIX MOYEN PAR TONNE (francs)	EXCÉDENT (+) OU DÉFICIT (-) DE LA BALANCE COMMERCIALE (millions de francs)	RAPPORT DES EXPORTATIONS AUX IMPORTATIONS, EN %
	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Valeurs (millions de francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)			
IMPORTATIONS :														
1932 L'année	29,5	96,8	4.006	4.179	26.622	7.133	690	4.753	180,1	31.348	16.343	521		
1933 L'année	17,6	60,3	3.787	3.296	26.031	7.014	745	4.426	420,4	30.581	15.217	498		
1933 Juin	1,3	4,7	293	256	2.262	604	71	386	35,0	2.628	1.285	489		
Juillet	1,3	4,6	261	226	2.184	593	64	346	61,1	2.511	1.231	490		
Août	1,4	4,6	323	283	2.192	639	64	364	44,1	2.581	1.335	517		
Septembre	1,3	4,6	311	256	2.167	568	60	372	14,5	2.539	1.215	479		
Octobre	1,1	3,7	357	282	2.191	591	62	374	60,1	2.612	1.311	502		
Novembre	1,2	3,7	348	281	2.252	571	55	365	73,3	2.656	1.294	487		
Décembre	1,0	3,4	298	255	1.813	559	52	327	42,1	2.164	1.187	549		
1934 Janvier	1,0	3,4	311	266	2.001	622	47	299	38,2	2.360	1.229	521		
Février	1,2	4,1	284	238	2.086	600	50	308	16,7	2.421	1.167	482		
Mars	1,2	4,2	356	274	2.428	635	70	389	15,9	2.855	1.318	462		
Avril	0,8	3,2	312	232	2.293	551	58	345	29,3	2.663	1.160	436		
Mai	0,7	3,3	308	231	2.338	543	59	347	23,7	2.706	1.149	425		
Juin	0,5	2,4	287	214	2.278	538	53	328	18,9	2.619	1.101	420		
Juillet	0,4	2,1	293	200	2.276	509	62	303	28,4	2.632	1.038	394		
Août	0,4	2,1	347	237	2.346	521	50	308	13,4	2.743	1.081	394		
EXPORTATIONS :														
1932 L'année	14,5	98,4	982	1.431	14.198	5.346	4.368	7.937	310,8	19.562	15.124	773	- 1.219	92,5
1933 L'année	10,7	75,2	692	987	14.345	5.440	4.892	7.570	256,4	19.941	14.328	719	- 888	94,2
1933 Juin	1,4	9,6	69	86	1.253	463	467	654	20,8	1.790	1.233	639	- 51	96,0
Juillet	0,8	5,5	49	65	1.126	417	433	590	46,8	1.608	1.125	699	- 106	91,4
Août	0,8	7,3	49	72	1.255	432	410	605	13,1	1.715	1.130	659	- 205	84,6
Septembre	0,7	4,7	60	75	1.317	459	468	667	13,3	1.845	1.219	661	+ 3	100,3
Octobre	0,7	4,6	60	74	1.233	513	419	614	12,0	1.713	1.217	711	- 93	92,9
Novembre	0,5	3,4	60	87	1.290	492	420	661	17,7	1.770	1.261	712	- 33	97,4
Décembre	0,4	3,3	58	94	874	450	348	607	32,8	1.281	1.187	927	0	100,0
1934 Janvier	0,4	3,5	50	85	1.167	470	392	612	20,5	1.609	1.191	740	- 38	96,9
Février	0,5	4,4	44	65	1.114	484	336	528	49,1	1.494	1.130	756	- 37	96,8
Mars	0,9	7,5	52	74	1.364	542	456	695	20,9	1.872	1.339	715	+ 21	101,6
Avril	0,5	4,2	31	51	1.122	408	453	667	14,5	1.606	1.145	713	- 16	98,6
Mai	0,9	7,0	35	54	1.208	396	462	601	16,2	1.706	1.073	629	- 75	93,4
Juin	0,5	4,3	45	59	1.236	410	534	643	22,5	1.815	1.139	628	+ 38	103,5
Juillet	0,3	2,3	54	66	1.208	383	527	592	17,6	1.789	1.060	593	+ 22	102,2
Août	0,4	3,2	40	53	1.188	374	430	589	13,9	1.659	1.032	622	- 48	95,5

RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES.

I. — Classement par genre d'industrie.

Dividendes et coupons d'obligations mis en paiement.

AOÛT 1934.

RUBRIQUES	Capital versé		RÉSULTATS NETS				Bénéfice distribué aux actionnaires	Dette obligataire	Coupons d'obligat. payables en août (1)	
			Bénéfice total		Perte totale					Solde
	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Montant en milliers de francs	En milliers de francs	En milliers de francs	
Banques	2	850	—	—	2	27	27	—	59.750	3.059
Assurances	1	2.000	—	—	1	7	7	—	—	—
Opérations financières	7	304.030	4	11.290	3	84	11.206	630	69.027	3.847
Exportations, importations	1	500	—	—	1	96	96	—	—	—
Commerce de fers et métaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Comm. d'habil. et d'ameubl.	3	6.200	—	—	3	1.640	1.640	—	9.706	679
Commerce de produits aliment.	—	—	—	—	—	—	—	—	1.250	94
Commerces non dénommés	31	22.298	19	2.045	12	1.029	1.016	1.484	1.680	102
Sucreries	6	86.830	5	500	1	1.050	550	546	700	28
Meuneries	1	400	1	53	—	—	53	—	425	25
Brasseries	3	2.410	3	600	—	—	600	40	249	12
Distilleries d'alcool	1	100	1	84	—	—	84	—	—	—
Autres industries alimentaires ..	4	4.170	2	453	2	133	320	353	—	—
Carrières	6	16.224	3	191	3	959	768	30	6.000	375
Charbonnages	3	46.623	2	2.409	1	4.727	2.318	2.300	51.038	2.704
Mines et autres industries extr.	2	283.000	1	8.510	1	956	7.554	—	30.471	1.828
Gaz	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Electricité	1	15.000	1	4.562	—	—	4.562	3.753	62.369	3.769
Constructions électriques	3	27.200	3	2.232	—	—	2.232	1.975	2.500	163
Hôtels, théâtres, cinémas	12	7.234	6	888	6	723	165	551	1.510	45
Imprimerie, publicité	3	3.563	2	78	1	199	121	99	—	—
Textiles (lin, coton, laine, soie) .	7	16.550	5	3.217	2	296	2.921	408	14.000	700
Matériaux artif. et prod. céram.	7	23.195	2	1.301	5	487	814	877	200	14
Métallurgie, sidérurgie	14	488.285	6	15.382	8	1.652	13.730	341	186.419	11.604
Construction	2	2.171	1	251	1	5	246	—	—	—
Papeteries (industries)	1	3.200	—	—	1	757	757	—	—	—
Plantations et sociétés coloniales	7	152.090	4	7.352	3	524	6.828	9.002	6.000	360
Produits chimiques	6	148.800	4	9.038	2	3.156	5.882	8.507	—	—
Industries du bois	3	1.900	2	43	1	111	68	—	—	—
Tanneries et corroiries	2	1.900	—	—	2	139	139	—	103	5
Automobiles	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Verreries	1	10.000	—	—	1	6.706	6.706	—	—	—
Glaceries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries non dénommées	6	4.180	3	57	3	238	181	—	9.560	621
Chemins de fer	1	1.816	1	2.240	—	—	2.240	—	15.803	474
Chemins de fer vicinaux	2	4.800	2	78	—	—	78	47	—	—
Navigation et aviation	2	3.040	2	12	—	—	12	10	—	—
Télégraphes et téléphones	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tramways électriques	1	16.600	—	—	1	282	282	—	12.190	488
Autobus	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Transports non dénommés	1	50	1	28	—	—	28	3	—	—
Divers non dénommés	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL...	153	1.707.209	86	72.894	67	25.983	46.911	30.956	541.550	30.996

II. — Classement par ordre d'importance du capital versé.

Jusque 1 million	88	34.519	49	3.577	39	2.905	672	2.829	—	—
De plus de 1 à 5 millions	41	102.517	21	12.141	20	5.465	6.676	5.201	—	—
De plus de 5 à 10 millions	6	45.273	3	1.505	3	7.606	6.101	3.882	—	—
De plus de 10 à 20 millions	9	130.400	7	10.019	2	3.308	6.711	8.484	—	—
De plus de 20 à 50 millions	2	76.500	—	—	2	5.649	5.649	—	—	—
De plus de 50 à 100 millions	3	160.000	2	5.064	1	1.050	4.014	4.310	—	—
De plus de 100 millions	4	1.158.000	4	40.588	—	—	40.588	6.250	—	—
TOTAL...	153	1.707.209	86	72.894	67	25.983	46.911	30.956	—	—

(1) En outre, il a été mis en paiement pendant le mois d'août (milliers de francs)

Coupons d'emprunts intérieurs de l'État	3.135
Coupons d'emprunts de la Colonie	863
Coupons d'emprunts des provinces et des communes	26.725
Coupons d'emprunts d'organismes divers	12.000

TOTAL... 42.723

Coupons d'emprunts extérieurs de l'État

19.918

EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES.

I. — Détail des émissions (milliers de francs).

AOUT 1934.

RUBRIQUES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS					AUGMENTATIONS DE CAPITAL				Émissions d'obligations		Primes d'émission	Apports en nature compris dans les souscript. et augment. de capital	Part prise par les banques	DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS anonymes et en commandite par actions (*)				RÉDUCTIONS DE CAPITAL	
	anonymes et en commandite par actions			coopératives et unions et unions de crédit		(Actions)				Nom-bre	Montant				Liquidations		Fusions		Nom-bre	Montant
	Nom-bre	Montant nominal	Montant libéré	Nom-bre	Montant minimum	Nom-bre	Capital ancien	Augmen-tation nominale	Montant libéré						Nom-bre	Montant	Nom-bre	Montant		
Banques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Assurances	—	—	—	—	—	1	2.000	3.000	600	—	—	—	400	—	1	200	—	—	—	—
Opérations financières	2	30	30	2	11	1	1.000	750	750	—	—	—	362	—	1	25	—	—	2	2.120
Exportations, importations ..	—	—	—	1	50	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Commerce de métaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Comm. d'habil. et ameublem. ..	2	100	100	—	—	—	—	—	—	—	—	—	92	—	—	—	—	—	—	—
Comm. produits alimentaires ..	3	625	407	1	1	—	—	—	—	—	—	—	218	—	—	—	—	—	—	—
Commerces non dénommés ..	14	3.310	2.916	8	451	—	—	—	—	—	—	—	1.913	—	6	2.420	—	—	—	—
Sucreries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Meuneries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Brasseries	1	275	275	—	—	—	—	—	—	—	—	—	250	—	—	—	—	—	—	—
Distilleries d'alcool	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres industries alimentaires ..	—	—	—	1	7	1	2.000	2.000	2.000	—	—	—	2.000	—	1	600	—	—	—	—
Carrières	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	600	—	—	—	—
Charbonnages	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Mines et industries extract. ..	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Gaz	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Électricité	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Constructions électriques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	7.500
Hôtels, théâtres, cinémas ..	2	510	510	1	50	1	83	20	20	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	17
Imprimerie, publicité	1	400	400	1	4	—	—	—	—	—	—	—	270	—	—	—	—	—	—	—
Textiles	2	78	78	1	165	—	—	—	—	—	—	—	73	—	1	500	—	—	1	625
Matériaux artific. et céramiq. ..	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Métallurgie, sidérurgie	—	—	—	—	—	4	12.125	2.175	2.015	—	—	—	225	—	1	450	—	—	2	8.000
Construction	1	700	529	—	—	1	300	1.700	1.700	—	—	—	1.386	—	—	—	—	—	—	—
Papeteries (industries)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Plant. et sociétés coloniales ..	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Produits chimiques	—	—	—	—	—	1	15.500	4.500	4.500	—	—	10.000	500	(**) 4.000	1	220	—	—	—	—
Industries du bois	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tanneries et corroiries	1	700	533	—	—	—	—	—	—	—	—	—	200	—	—	—	—	—	—	—
Automobiles	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Verreries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Glaceries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries non dénommées ..	1	1.000	1.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	660	—	3	560	—	—	—	—
Chemins de fer	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chemins de fer vicinaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Navigation et aviation	1	25	25	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Télégraphe, téléphone	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tramways électriques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autobus	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Transports non dénommés ..	1	100	100	—	—	—	—	—	—	—	—	—	80	—	—	—	—	—	—	—
Divers non dénommés	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAUX	32	7.853	6.903	16	739	10	33.008	14.145	11.585	—	—	10.000	8.629	4.000	16	5.575	—	—	7	18.262

(*) Coopératives et Unions du crédit : 7 sociétés dissoutes au capital minimum de 668.000 francs.

(**) Société Belge de Banque.

**EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES
EN AOÛT 1934.**

II. — Groupement des sociétés anonymes et en commandite par actions selon le lieu où s'exerce leur activité et selon l'importance du capital nominal émis ou annulé (milliers de francs).

CLASSIFICATION	CONSTITUTIONS			AUGMENTATIONS DE CAPITAL (Actions)				Emissions d'obligations		Primes d'émission	Apports en nature compris dans les souscr. et augm. de capital	DISSOLUTIONS		RÉDUCTIONS DE CAPITAL Montant
	Nom- bre	Mon- tant nominal	Mon- tant libéré	Nom- bre	Capital ancien	Augm. nominale	Mon- tant libéré	Nom- bre	Mon- tant			Liquid.	Fusions	

1° Selon le lieu où s'exerce leur activité.

En Belgique.....	32	7.853	6.903	10	33.008	14.145	11.585	—	—	10.000	8.629	5.575	—	18.262
En Belgique et à l'étr.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Au Congo Belgo.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL ...	32	7.853	6.903	10	33.008	14.145	11.585	—	—	10.000	8.629	5.575	—	18.262

2° Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé.

Jusqu'à 1 million ...	31	6.753	5.803	5	3.208	1.895	1.535	—	—	—	3.774	5.575	—	1.262
De plus de 1 à 5 mill. .	1	1.100	1.100	5	29.800	12.450	10.050	—	—	10.000	4.855	—	—	2.000
De plus de 5 à 10 mill. .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	15.000
De plus de 10 à 20 mill.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
De plus de 20 à 50 mill.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
De plus de 50 à 100 mill.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
De plus de 100 millions.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL ...	32	7.853	6.903	10	33.008	14.145	11.585	—	—	10.000	8.629	5.575	—	18.262

**INSCRIPTIONS
HYPOTHECAIRES (1).**

**RECOURS DES POUVOIRS PUBLICS ET DES ORGANISMES
D'UTILITE PUBLIQUE A L'EMPRUNT.**

PÉRIODES	Montants calculés d'après les droits d'inscription perçus (cfr. <i>Moniteur belge</i>)	PÉRIODES	ÉMISSIONS PUBLIQUES		OPÉRATIONS BANCAIRES CRÉDIT COMMUNAL DE BELGIQUE			
			Emprunts directs des pouvoirs publics (2)		Avances et remboursements opérés sur emprunts consentis pour le paiement de :		Dépenses ordinaires (Ouverture de crédits gagés par les impôts cédulaires et additionnels)	
			en Belgique	à l'étranger	Prélèvem. sur compte	Remboursem. nets	Avances nettes	Remboursem. nets
	milliers de fr.		milliers de fr.	millions	milliers de francs			
1932 Moyenne mens.	338.189	Année 1932	4.316.500	fr. fr. 800	392.311	86.474	334.185	254.259
1933 Moyenne mens.	281.547	Année 1933	(3) 2.465.000	fl. P.-B. 15 fr. fr. 600	837.975	128.788	278.093	406.648
1933 Juin	262.910	1933 Juillet	—	—	58.049	613	19.171	22.377
Juillet	267.814	Août	215.000	—	105.485	772	24.988	27.483
Août	288.833	Septembre	1.500.000	—	76.173	970	21.370	29.155
Septembre	266.587	Octobre	—	—	51.714	3.987	21.142	35.810
Octobre	237.639	Novembre	200.000	fr. fr. 600	48.590	1.963	16.243	30.377
Novembre	214.134	Décembre	—	—	158.003	94.709	27.835	55.021
Décembre	205.402	1934 Janvier	—	—	76.170	4.768	7.944	24.951
1934 Janvier	207.004	Février	200.000	—	23.205	543	10.559	11.099
Février	192.048	Mars	(4) 50.000	—	47.901	2.872	11.410	16.661
Mars	240.396	Avril	—	—	57.890	5.889	15.178	15.711
Avril	232.719	Mai	—	—	44.050	1.699	18.267	9.113
Mai	215.289	Juin	—	—	27.821	443	24.142	10.606
Juin	185.135	Juillet	—	—	43.464	8.938	13.600	16.998
Juillet	207.859	Août	—	—	35.405	381	14.720	19.892
Août	(*) 220.000	Septembre	—	—	31.193	1.250	13.225	27.948

(1) Y compris les renouvellements au bout de 15 ans, qui se montent à environ 1 % du total, mais non compris les hypothèques légales.

(2) Dans les pouvoirs publics: on comprend, outre l'Etat, les provinces et les communes, les organismes d'utilité publique, tels que la Société Nationale des Chemins de fer belges, la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux, la Société Nationale de Distribution d'eau, le Crédit Communal, etc.

(3) Y compris un emprunt Crédit Communal de 350 millions de francs, 5 p. c., remboursable en 30 ans, non émis dans le public (date d'émission indéterminée).

(4) Emprunt Chemins de fer vicinaux du Congo, 50 millions de francs, 6 p. c., remboursable en 5 ans.

(*) Chiffre approximatif, le taux des droits d'inscription ayant été abaissé de 3,50 p. m. à 2 p. m. à partir du 23 août 1934, suivant arrêté royal du 22 août 1934.

RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES.

Tableau rétrospectif.

PÉRIODES	Capital versé		Bénéfice total		Perte totale		Solde	Bénéfice distribué aux actionnaires.	Dette obligataire	Payement de coupons d'obligations.
	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs				
Année 1932	7.130	49.539.473	4.185	3.457.185	2.945	2.047.674	1.409.511	2.447.003	10.476.633	587.650
Année 1933	7.062	48.907.210	3.915	2.893.184	3.147	2.103.787	789.397	2.134.748	10.765.323	600.282
8 premiers mois 1933	5.304	35.160.028	2.980	2.120.905	2.324	1.431.256	689.649	1.541.709	7.698.933	430.178
8 premiers mois 1934	5.418	35.064.630	3.250	2.183.875	2.168	1.110.130	1.073.745	1.578.975	7.484.060	419.420
1933 Juin	587	3.447.123	343	179.828	244	169.052	10.776	125.956	722.559	42.244
Juillet	375	5.590.906	201	215.830	174	253.742	37.912	202.892	1.609.941	90.069
Août	133	1.935.311	85	56.454	48	40.641	15.813	27.378	649.906	36.525
Septembre	249	995.983	136	74.238	113	61.328	12.910	53.416	653.641	36.253
Octobre	566	4.446.054	320	206.544	246	233.215	26.671	162.204	862.715	49.598
Novembre	275	4.057.759	161	225.756	114	174.531	51.225	175.554	909.082	47.271
Décembre	290	3.316.114	165	239.849	125	89.380	150.469	184.224	640.952	36.982
1934 Janvier	108	497.028	62	56.089	46	25.944	30.145	48.353	1.551.018	88.471
Février	191	398.312	120	20.059	71	19.789	270	12.464	615.469	36.144
Mars	1.299	5.627.097	848	463.337	451	87.440	375.897	346.047	670.428	37.204
Avril	1.592	8.301.982	916	491.921	676	321.956	169.965	305.301	825.150	47.381
Mai	1.068	9.374.945	627	682.377	441	328.607	353.770	479.539	929.963	48.138
Juin	623	3.585.995	375	194.093	248	142.961	51.132	145.440	669.463	38.777
Juillet	384	5.572.062	216	203.105	168	157.450	45.655	210.875	1.681.019	92.309
Août	153	1.707.209	86	72.894	67	25.983	46.911	30.956	541.550	30.996

ÉMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES.

(Sociétés anonymes et en commandite par actions.)

Tableau rétrospectif (milliers de francs).

PÉRIODES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS			AUGMENTATION DE CAPITAL				ÉMISSIONS D'OBLIGATIONS		ENSEMBLE DES ÉMISSIONS	PRIMES D'ÉMISSION	APPORTS EN NATURE compris dans les souscript. et augm. de capital	ÉMISSIONS NETTES (*)
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré	ACTIONS			Nombre	Montant	Montant nominal				
				Nombre	Capital ancien	Augment. nominale				Montant libéré			
Année 1932	536	1.200.728	960.643	243	1.990.877	710.078	599.394	24	241.251	2.152.057	49.883	1.218.587	632.584
Année 1933	625	669.052	587.992	226	2.318.779	911.035	766.563	22	162.917	1.743.004	147.268	846.576	818.164
8 prem. mois 1933	403	382.072	323.412	160	1.656.808	769.601	663.575	18	59.117	1.210.790	137.900	545.507	638.497
8 prem. mois 1934	406	392.655	338.554	114	970.331	316.679	274.508	18	59.210	768.544	12.749	441.143	243.878
1933 Juin	55	146.553	143.301	32	64.427	63.365	54.088	1	7.500	217.418	—	167.128	37.761
Juillet	55	33.520	24.461	20	580.175	313.711	311.608	1	5.000	352.231	10.100	188.649	162.520
Août	31	12.448	9.915	7	52.810	21.540	20.740	4	14.500	48.488	—	24.590	20.565
Septembre	36	10.896	9.587	19	44.651	29.935	13.713	1	100.000	140.831	—	13.652	109.648
Octobre	53	21.213	18.475	10	64.699	7.635	2.148	1	2.300	31.148	—	10.615	12.308
Novembre	47	26.937	20.757	13	111.813	27.060	14.020	2	1.500	55.497	—	12.680	23.597
Décembre	86	227.934	215.761	24	450.808	76.804	73.107	—	—	304.738	9.368	264.122	34.114
1934 Janvier	64	68.801	45.415	11	205.615	13.347	13.067	1	5.000	87.148	—	27.010	36.472
Février	47	28.460	25.052	10	154.237	51.376	47.234	—	—	79.836	—	52.032	20.254
Mars	66	147.397	140.860	17	206.426	75.848	72.294	2	9.550	232.795	—	191.585	31.119
Avril	46	74.447	65.794	17	27.370	8.210	4.480	1	1.000	83.657	—	55.246	16.028
Mai	61	41.037	33.572	16	59.975	71.303	69.138	1	600	112.940	—	78.413	24.897
Juin	56	15.653	12.845	17	82.800	45.940	33.594	8	17.060	78.653	2.749	22.293	43.955
Juillet	34	9.007	8.113	16	200.900	36.510	23.116	5	26.000	71.517	—	5.935	51.294
Août	32	7.853	6.903	10	33.008	14.145	11.585	—	—	21.998	10.000	8.629	19.859

(*) Comprendent les montants libérés sur souscriptions d'actions, les émissions d'obligations, les primes d'émission, moins les apports en nature.

RENDEMENT DES IMPOTS EN BELGIQUE (d'après le « Moniteur belge »).

1° Recettes fiscales sans distinction d'exercices (non compris les additionnels provinciaux et communaux).

(Millions de francs.)

PÉRIODES	Contributions directes	Douanes et accises	Enregistrement	Recettes globales pour la période	Recettes globales cumulatives de janvier au mois indiqué inclusivement
Année 1932	2.373	2.666	2.634	7.673	—
Année 1933	3.210	2.780	2.812	8.802	—
1933 Juin	279	241	238	758	4.358
Juillet	255	227	238	720	5.078
Août	253	263	248	764	5.842
Septembre	262	242	249	753	6.595
Octobre	299	248	248	795	7.391
Novembre	252	247	232	731	8.122
Décembre	209	242	230	681	8.802
1934 Janvier	284	220	223	728	728
Février	206	208	209	622	1.350
Mars	233	243	256	732	2.082
Avril	198	228	223	649	2.732
Mai	221	232	223	676	3.408
Juin	193	241	224	659	4.066
Juillet	244	221	207	672	4.738
Août	228	234	216	678	5.416

2° Recettes totales d'impôts effectuées jusqu'au 31 août 1934 pour les exercices 1933 et 1934
(non compris les additionnels provinciaux et communaux).

(Millions de francs.)

	Exercice 1933		Exercice 1934		Août 1934	
	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires (12/12 ^{es})	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires (8/12 ^{es})	Recettes effectuées pour	
					l'exerc. 1933	l'exerc. 1934
I. Contributions directes	2.741	3.069	1.102	2.038	44	184
II. Douanes et accises.....	2.776	2.932	1.814	1.912	—	234
dont douanes.....	1.496	1.518	1.034	1.032	—	129
accises.....	971	1.062	647	680	—	88
III. Enregistrement.....	2.811	2.966	1.779	1.891	—	216
dont enregistrement et transcr.	526	528	283	367	—	28
successions.....	206	285	130	136	—	17
timbre, taxe de transm..	2.037	2.110	1.339	1.360	—	169
Total...	8.328	8.967	4.695	5.841	44	634
Différence (±) par rapport aux évaluations budgétaires		- 639		- 1.146		

NOTE. — L'exercice fiscal commence le 1^{er} janvier pour se terminer le 31 octobre de l'année suivante. Pour les impôts directs, la période de perception dépasse de 10 mois l'année civile; la remise des déclarations par le contribuable et l'établissement des rôles par l'administration prennent, en effet, un certain temps. Les chiffres pour cette catégorie d'impôts ne sont donc définitifs qu'à partir de la clôture de l'exercice.

COURS DES METAUX PRECIEUX A LONDRES.

DATES	Or		Argent		Rapport or — argent
	En sh. et p. par once (2) d'or fin	En francs (1) par kg. d'or fin	En deniers par once (2) au titre stand. (222/240)	En francs (1) par kg. de fin	
1932 4 janvier	122/2	23.792,34	20 3/8	357,49	66,55
1933 3 janvier	123/8	23.935,37	16 1/2	287,70	83,20
1933 1 ^{er} août	124/0	23.790,58	17 7/8	308,96	77,—
1 ^{er} septembre	130/8 1/2	23.848,45	18 1/16	296,90	80,32
2 octobre	133/5	23.763,52	18 1/2	296,86	80,05
2 novembre	133/3	23.871,73	18 9/16	299,59	79,68
1 ^{er} décembre	125/2	23.903,76	18 7/16	317,22	75,35
1934 2 janvier	127/0	23.906,81	19 5/16	327,52	72,99
1 ^{er} février	135/6	24.001,18	19 7/16	310,18	77,38
1 ^{er} mars	137/1	23.975,88	20 9/16	324,00	74,00
3 avril	135/2	23.999,17	20	319,91	75,02
1 ^{er} mai	135/11 1/2	23.846,05	18 3/16	287,38	82,98
1 ^{er} juin	137/1 1/2	23.953,68	19 1/2	306,88	78,06
2 juillet	137/10	23.968,57	21	328,99	72,86
1 ^{er} août	138/1	23.821,98	20 7/16	317,64	75,00
3 septembre	141/7	23.821,23	21 13/16	330,62	72,05
1 ^{er} octobre	141/6	23.883,98	22 7/16	341,19	70,00

(1) Conversion effectuée au cours de la livre sterling à Bruxelles à la date de la cotation.
 (2) L'once troy = 31,103481 grammes.

Banque Nationale de Belgique

Moyennes annuelles et mensuelles des situations hebdomadaires.

(Milliers de francs.)

DATES	ENCAISSE-OR	Portefeuille- effets sur la Belgique et valeurs-or sur l'étranger	Avances sur fonds publics	Bons, annuités et titres d'obligations du Trésor belge (Lois du 27-12-1930 et du 19-7-1932)	Billets en circulation	COMPTES COURANTS		Total des engagements à vue
						Particuliers	Trésor	
Année 1932	12.842.935	4.083.543	323.763	1.613.428	18.303.675	786.707	168.650	19.259.032
Année 1933	13.393.004	3.816.451	276.055	1.794.407	17.752.997	1.498.098	506.229	19.757.324
1933 Juillet	13.424.703	3.703.155	297.113	1.776.434	18.112.654	1.414.301	150.364	19.677.319
Août	13.459.412	3.757.197	274.655	1.776.434	17.999.249	1.293.186	453.925	19.746.360
Septembre	13.519.220	3.795.306	298.106	1.776.434	17.547.081	1.407.937	927.083	19.882.101
Octobre	13.547.193	3.762.399	334.140	1.776.434	17.319.290	1.817.277	784.956	19.921.523
Novembre	13.586.552	3.848.611	305.968	1.776.434	17.188.889	1.885.342	927.797	20.002.028
Décembre	13.643.251	3.857.491	279.142	1.771.434	17.055.670	2.080.202	902.969	20.038.841
1934 Janvier	13.727.951	3.976.687	183.220	1.737.327	17.148.540	2.261.781	707.975	20.118.296
Février	13.643.257	3.777.045	180.366	1.737.327	17.182.894	1.990.277	663.109	19.836.280
Mars	13.528.562	3.646.947	184.637	1.737.327	17.253.690	1.581.278	757.677	19.592.645
Avril	13.505.505	3.603.617	205.545	1.737.327	17.373.147	1.608.204	551.138	19.532.487
Mai	13.499.752	3.596.110	240.243	1.737.327	17.483.886	1.569.125	486.609	19.539.620
Juin	13.368.230	3.379.215	219.508	1.737.327	17.422.996	1.348.945	409.424	19.181.365
Juillet	13.158.913	3.316.266	274.646	1.718.246	17.581.308	999.604	378.267	18.959.179
Août	13.197.191	3.385.457	374.425	1.718.246	17.651.696	1.074.341	441.107	19.167.044
Septembre	13.269.833	3.351.696	243.755	1.718.246	17.652.098	1.172.140	264.876	19.089.114